le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | JUIN 2022

222

DOSSIER

Agriculture

Le temps des femmes ?

P. 15

TERRITOIRES

Futurs actifs agricoles

Radiographie d'une jeunesse iséroise

P. 08

ENJEUX

Projet scientifique

« Faire progresser la protection sociale agricole »

P. 12

RENCONTRES

Interview du médiateur, Jean-Marie Marx

Au service de la relation de confiance avec les usagers

P. 26

Mensuel/N° 222 - Juin 2022

édito

Attentifs au monde et aux plus fragiles

Les assemblées générales (AG) demeurent les principaux lieux d'expression du mutualisme au sein des régimes agricoles. Formidables poumons de la démocratie sociale, c'est grâce à elles que respire notre modèle unique de protection sociale. À l'échelle du réseau des caisses, elles rythment l'action auprès des adhérents : elles sont l'occasion d'échanges sur les thématiques communes et confortent la dynamique d'ensemble de la MSA. Après deux années perturbées, les AG des 35 caisses ont débuté le 31 mars dernier, à la MSA Portes de Bretagne. Elles se dérouleront jusqu'à fin novembre. Quant à celle de la CCMSA, elle réunira l'ensemble des délégués le 16 juin prochain à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, à Paris. Parmi les interventions qui rythmeront cet événement, celle du nouveau médiateur de la MSA depuis le 1er avril, Jean-Marie Marx, à qui ce numéro consacre un article, et celle de Thierry Pouch, responsable du service études de l'association des chambres d'agriculture, expert du Club Demeter, think tank international et intersectoriel dédié aux enjeux alimentaires mondiaux et au rôle de la filière française. L'économiste viendra nous présenter l'actualité internationale et ses répercussions sur l'agriculture française. Ce contexte actuel, par ses conséquences sur notre société en général, et le monde agricole en particulier, nécessite plus que jamais une attention aux plus fragilisés de nos citoyens. Il est important de conforter la mobilisation des élus et des équipes de la MSA, par la meilleure appropriation des clés de compréhension de notre environnement. Car agir, c'est aussi rester attentif au monde dans lequel nous vivons, et pleinement participer en soutien des mesures déployées par les pouvoirs publics, au plus près de nos populations.

Pascal Cormery,
Président de la MSA

ACTUALITÉS

En régions
P. 03

Vie de l'institution
P. 06

En image
P. 07

TERRITOIRES

Futurs actifs agricoles
Radiographie d'une jeunesse iséroise
P. 08

ENJEUX

Projet scientifique
« Faire progresser la protection sociale agricole »
P. 12

SUR LE WEB

P. 14

DOSSIER

Agriculture
Le temps des femmes ?
P. 15

RENCONTRES

Nord-Pas de Calais
Le stress est toujours dans le pré
P. 26

Interview du médiateur, Jean-Marie Marx
Au service de la relation de confiance avec les usagers
P. 28

Maine-et-Loire
Rando paysanne
P. 30

Chartes des soliarités
Un jour tu vieilliras... Toi même !
P. 32

Journées nationales de l'agriculture
Message d'amour aux paysans
P. 33

EN PRATIQUE

Protection sociale agricole
Contingent et prestations
P. 34

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19 rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa :** dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication :** François-Emmanuel Blanc – **Comité d'orientation :** Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef :** Gildas Bellet – **Rédacteur en chef adjoint :** Franck Rozé – **Secrétaire de rédaction** : Fatima Souab – **Rédacteurs :** Frédéric Fromentin; Marie Molinario; Alexandre Roger – **Maquettiste :** Delphine Levasseur – **Conception :** agence La Suite&Co – **Administration et abonnements :** Tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement** 1 an: 11,60 € – **Imprimeur :** Agir Graphic – BP 52207 – 53022 Laval cedex 9 – www.agir-graphic.fr – **Couverture :** © Franck Rozé/Le Bimsa – **Édito :** © Patrice Maurein/CCMSA Image

La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable

Le Bimsa est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Mayenne-Orne-Sarthe

Parler pour tout changer

Vaincre les tabous du suicide et du mal-être agricole. La MSA Mayenne-Orne-Sarthe et l'association Dites je suis là ont uni leurs forces pour atteindre cet objectif. En mars dernier, elles ont lancé une vaste campagne de communication intitulée « Nourrir l'espoir » à destination du monde agricole. L'important, c'est *« la capacité d'agir face à une personne en situation de suicide. En parler peut tout changer, ça peut faire baisser la tension »*, témoigne Yann Massart, délégué général de Dites je suis là.

52 922 €

dons collectés pour l'Ukraine via MSA solidaire.

Montauban

iMSA, très agile

iMSA, entreprise informatique en charge du système d'information de l'ensemble des caisses de MSA et de ses partenaires, a inauguré le 20 avril dernier, à Montauban, son nouveau bâtiment, en présence de François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA, et de Jacques Bouldoires, directeur général de iMSA. Enjeu de l'édifice flambant neuf de 4 000 m², réparti sur deux niveaux : renforcer l'agilité de l'organisation à même de déployer des systèmes informatiques *« à la pointe de la technologie », « contribuer à la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement au service de la créativité »* et se positionner comme un opérateur incontournable pour porter des projets qui contribuent *« au bon fonctionnement des régimes de protection sociale en France ».*

© MSA Dordogne, Lot et Garonne

Dordogne, Lot et Garonne

Promotion des métiers agricoles

Mettre en lien les offreurs de travail et une population en recherche d'emploi, le tout en contribuant à redorer l'image des métiers de l'agriculture, tel est le challenge de l'association Les chemins verts de l'emploi (CVE), une structure d'insertion professionnelle, créée par la MSA et intégrée à MSA services Périgord agenais.

Le 21 avril dernier, à Sainte-Livrade-sur-Lot, a été organisée une visite guidée de l'exploitation du fraisiculteur Patrick Jouy, également administrateur à la MSA Dordogne, Lot et Garonne. Elle a permis à la quinzaine de salariés en insertion professionnelle de découvrir le milieu agricole, le métier, ses méthodes et les technologies utilisées. La séance a été l'occasion de troquer l'image négative ou toute faite appliquée au secteur contre une représentation proche de la réalité des pratiques, grâce au témoignage du roi de la fraise, passionné, à la tête d'une exploitation qui emploie près de 90 salariés. *« Le métier agricole,* explique Olivier Raujol, le responsable de l'association, *n'est pas très bien connu ni bien perçu alors qu'il a évolué depuis bien des années. L'idée est de revaloriser son image, d'amener les personnes à la recherche d'emploi à aller vers ces métiers et de créer de l'intérêt en faisant des rencontres et visites d'exploitation. »*

D'autres initiatives de ce type sont prévues dans les prochains jours pour susciter des vocations ou contribuer à faire connaître ces activités pâtissant de clichés. Partant du constat d'une pénurie de main-d'œuvre en milieu agricole sur le territoire, l'association, agréée par l'État et le département vise à favoriser le retour à l'emploi par l'activité économique d'un public éloigné du monde du travail. *« On peut être un acteur par rapport à la population de la MSA. Il faut créer du lien entre les structures du monde agricole qui offrent de l'emploi et les salariés eux-mêmes. Ces rencontres collectives ou individuelles en sont une concrétisation »,* soutient Olivier Raujol.

Depuis 1994, l'association forme et salarie chaque année en Lot-et-Garonne une quarantaine de personnes aux profils variés (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 26 ans, travailleurs en situation de handicap), leur proposant un contrat de six mois renouvelable jusqu'à 24 mois.

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

Loire

Mobilisés face au cancer

Une journée de prévention et de dépistage des cancers a été organisée le 24 mars à Roanne dans la Loire, dans le cadre de Mars bleu, par la MSA Ardèche Drôme Loire, la ligue contre le cancer et de nombreux partenaires. Une cinquantaine de participants a suivi le circuit préparé pour l'occasion : stands nutrition, activité physique, tabac, exposition sur l'évolution des polypes dans l'intestin et sur les facteurs de risque, échange avec des médecins... La présence des élus accompagnant les groupes d'exploitants sur les animations a souligné le rôle et la mobilisation de la MSA en prévention santé.

Ardennes

Anticiper le risque électrique

La MSA, Enedis et RTE, gestionnaires des réseaux de distribution et de transport de l'électricité, ont signé le 5 mai une nouvelle convention de partenariat afin de renforcer la prévention des risques électriques dans les milieux agricole et forestier. Trois axes sont prioritaires : le signalement des situations à risque et l'étude de tout accident, l'étude de mesures de prévention par RTE et Enedis sur les sites signalés par la MSA et les agriculteurs, ainsi que le partage de documents de sensibilisation à destination des professionnels. Si la hauteur des lignes est restée la même, le gabarit des engins agricoles a, lui, considérablement évolué, d'où la nécessité d'une vigilance permanente dans les parcelles. Les nouveaux systèmes de guidage GPS peuvent également causer des accidents au pied des pylônes. Conseils disponibles sur www.electricite-prudence.fr.

© MSA de la Corse

Corse – Provence-Alpes-Côte d'Azur

La prévention prend un coup de jeune

Après deux années à distance, plus de 100 élèves issus de seize établissements agricoles se sont retrouvés à Taglio-Isolaccio, en Corse, le 7 avril, à l'occasion des rencontres prévention jeunes (RPJ) organisées par les MSA de Corse, Provence Azur et Alpes Vaucluse.

Ces trophées récompensent les réalisations des jeunes de 15 à 20 ans en matière de santé-sécurité au travail, présentées sous forme de vidéos. Une occasion originale d'impliquer et de sensibiliser ces futurs professionnels à la prévention des risques, ainsi que leurs enseignants et les chefs d'établissements sur l'intégration de cet enjeu dans leur projet pédagogique.

Cette année, les délibérations des jurys, composés de professionnels de la prévention, ont été telles que les deux premiers lauréats n'ont pas pu être départagés ! Les 1er et 2e prix ex æquo ont ainsi été attribués à la Maison familiale rurale (MFR) de Richerenches, dans le Vaucluse, et au lycée Provence verte de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dans le Var. Les élèves de la MFR ont travaillé sur le thème « Chemins de randonnées : risques et prévention ». Quant aux lycéens, ils ont planché sur les risques psychosociaux dans le secteur du service à la personne illustré par un jeu d'échecs.

Le 3e prix revient aux élèves du lycée professionnel agricole La Ricarde, de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse, et leur QCM s'inspirant du Code de la route sur l'utilisation du tracteur, les équipements de protection individuels et les bons comportements au travail.

Le prix coup de cœur des élus a été décerné au lycée agricole de Borgo, en Corse. Les étudiants ont créé un jeu de plateau sur les risques professionnels des trois spécialités enseignées dans leur établissement, jardinier-paysagiste, palefrenier-soigneur et éleveur. Au total 90 questions qui portent sur les risques machines et outils, produits chimiques et humains. Des projets ludiques et innovants sur des thèmes sérieux qui sont une bonne façon d'apprendre.

En parallèle, des stands de prévention ont proposé une sensibilisation aux dangers de la consommation de drogue et d'alcool avec Addictions France, aux MST avec le planning familial, aux risques domestiques, à la sécurité routière ou encore sur l'affilage. Les lycéens de Borgo ont également tenu un stand sur le harcèlement scolaire.

Deux journées pleines d'émotions, de stress lié au passage devant les jurys, à la joie de se retrouver sur l'île de Beauté, au centre de vacances Le Village des Isles. Certains ont pris le bateau pour la première fois.

© MSA Île-de-France

Île-de-France

Le village de la sécurité routière

Le 10 mars, le service santé-sécurité au travail de la MSA Île-de-France, en partenariat avec la préfecture du Val-de-Marne et l'école des courses hippiques Afasec, a inauguré son premier village de la sécurité routière au Domaine de Grosbois. Pour Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne, *« l'enjeu du risque routier professionnel concerne tous les salariés, soit dans le cadre des trajets domicile-travail, soit en mission. L'objectif de la journée est de sensibiliser à ces risques, le Val-de-Marne étant un département très fréquenté et traversé et un bassin d'emplois important »*. La sensibilisation des 70 participants, qu'ils soient salariés, entrepreneurs ou apprentis, s'est déroulée autour de nombreux ateliers : addictions (alcool, stupéfiants, smartphones) ; fatigue, vigilance et charge mentale ; défaut d'assurance « nouveaux engins de déplacement » ; apprendre à conduire une remorque ; drive game : défi autour du code de la route ; dangers liés aux deux/quatre roues ; préparer son véhicule à la mission professionnelle – jeu des 7 erreurs ; autochoc : port de la ceinture – vitesse – conséquences des mauvais chargements. Autant d'animations qui ont permis de mettre en relief les propos de Laurent Pilette, directeur général de la MSA Île-de-France, pour qui *« le risque routier agricole continue à être un enjeu majeur tant en termes de responsabilité professionnelle, qu'en termes de coût économique et social. La sensibilisation est indispensable et participe à mettre [les] salariés en sécurité, et contribue à la qualité de vie au travail [des] entreprises »*.

Provence Azur

Des sentinelles pour prévenir le mal-être

Le suicide est la troisième cause de mortalité chez les non-salariés agricoles. Face à ce constat, un plan national d'actions est décliné depuis de nombreuses années par la MSA. Pierres angulaires, les cellules pluridisciplinaires de prévention du suicide ont pour objectif de détecter, accompagner et orienter les personnes en souffrance. Afin d'améliorer l'efficacité de ce dispositif, la MSA Provence Azur s'appuie sur ses délégués cantonaux et déploie un réseau de sentinelles sur ses territoires, chargé d'assurer une veille active afin d'être sources de signalements de situations auprès de la MSA.

Le 12 avril, une formation au repérage du risque suicidaire a été proposée aux 40 élus membres de ce réseau. Dispensée par le comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Var, elle a pour objectifs de réfléchir sur les idées reçues, utiliser des outils de repérage ou encore distinguer les notions de détresse/tristesse et risque suicidaire afin d'apporter une réponse adéquate. Une journée riche en partage d'expériences pour les élus présents.

AGENDA

France entière

Les nuits des forêts
Du 17 au 26/06

Les nuits des forêts reviennent du 17 au 26 juin, partout en France, dans près de 150 sites. Spectacles, veillées, installations artistiques, balades guidées par des forestiers… Une invitation à découvrir la forêt proche de chez soi et rencontrer les femmes et les hommes qui la cultivent, la protègent et s'en inspirent. nuitsdesforets.com

Côtes-d'Armor

Terre Attitude
Du 27 au 28/08

Après deux ans d'absence, la fête agricole Terre Attitude, organisée par les Jeunes agriculteurs 22, revient à Dolo, Jugon-les-Lacs-Commune nouvelle. Thème de cette édition : le *Made in* Breizh. Le public retrouvera les courses de moissonneuses-batteuses, une mini ferme pédagogique, les labours, une exposition de matériel, un bal… et bien d'autres animations.

Villepinte

Salon international de l'alimentation
Du 15 au 19/10

Le salon international de l'alimentation (Sial), le rendez-vous biennal mondial de l'innovation alimentaire depuis plus de 50 ans, se tiendra au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Cinq jours d'inspiration, de débats et d'échanges pour les professionnels. www.sialparis.fr

Convention Marpa-service civique Solidarité seniors

Le 17 mai, une convention a été signée entre la présidente de la fédération nationale des Marpa, Patricia Saget-Castex, et Jean-François Serres, vice-président du service civique solidarité seniors. Objectif : promouvoir et faciliter au sein du réseau des 200 résidences autonomie de la MSA, l'accueil de jeunes en service civique. Ces bénévoles ont pour mission de réduire l'isolement social des personnes âgées, qui s'est aggravé avec la crise sanitaire, à domicile comme en structure d'accueil collectif, en créant des relations intergénérationnelles et en apportant un appui aux équipes.

3,1

millions : c'est le nombre de personnes protégées en maladie au régime agricole au 1er janvier 2022.

Europe : les enjeux de la Sécu de demain

La MSA a participé à la conférence « Accompagner les générations : un enjeu pour la sécurité sociale en France et en Europe » le 25 mars dernier, au Conseil économique, social et environnemental (Cese). Organisée par la Représentation des institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (Reif), celle-ci a pour objectif d'examiner les enjeux auxquels les systèmes de sécurité sociale européens doivent faire face, notamment du point de vue démographique. François-Emmanuel Blanc, directeur général de la Caisse centrale de la MSA, est intervenu lors de la table ronde consacrée au vieillissement des populations.
Plus d'information sur www.reif-eu.org.

© Pierre Aucante/CCMSA Image

Grippe aviaire : la MSA mobilisée

Depuis novembre dernier, l'épidémie de grippe aviaire s'est répandue dans de nombreux départements français. Au début du mois de mai, le triste record de 16 millions de volailles abattues a été dépassé, dont 11 millions dans les Pays de la Loire, particulièrement touchés avec le Sud-Ouest. Au 18 mai, 1 383 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène en élevage, 47 cas en faune sauvage et 35 cas en basses-cours, ont été confirmés.

La MSA apporte son soutien aux éleveurs avicoles et à leur famille. Un accompagnement socio-économique et psychologique a été déployé dans les caisses concernées : une enveloppe nationale de 7 millions d'euros a été débloquée afin de prendre en charge les cotisations, et un suivi renforcé et personnalisé des exploitants et salariés en difficulté est assuré par les élus et les services de la MSA. Le gouvernement met par ailleurs en œuvre une indemnisation des pertes de non production.

En lien avec les services vétérinaires départementaux, les travailleurs sociaux réalisent notamment des démarches proactives auprès des adhérents ayant subi un abattage de leurs volailles. Parallèlement, les délégués MSA relaient les situations qu'ils rencontrent sur leur territoire auprès des services sociaux ou de santé-sécurité au travail. Ainsi, les personnes signalées font l'objet d'un accompagnement adapté à leurs besoins, qu'ils soient matériels, sociaux, médicaux, psychologiques ou financiers.

« C'est un désarroi total pour ces agriculteurs. C'est l'outil de travail de plusieurs générations ça remet en cause tout l'équilibre professionnel et personnel», rappelle Jean-François Fruttero président de la MSA de la Dordogne, Lot et Garonne, au micro de France bleu Périgord. Le risque de traumatisme est important. Les MSA organisent des réunions d'échange en petits groupes entre éleveurs, travailleurs sociaux, et infirmiers. Sont prévus et proposés des entretiens avec un psychologue. Des numéros uniques ont été mis en place, sans oublier Agri'écoute disponible 7 jours sur 7 et 24 h/24 au 09 69 39 29 19.

Sur le web
Plus d'infos sur
www.msa.fr/lfp/grippe-aviaire-report-cotisations

Récompensé par le jury, le projet de détecteur d'opérateur inactif des élèves de la section Capa du lycée de Crogny (Aube) pourrait se voir commercialiser une fois son dispositif finalisé.

© Marne Ardennes Meuse

EN IMAGE

Marne | Mardi 5 avril

Trophée prévention jeunes 2022

Après deux ans d'absence, le TPJ, un événement impliquant les futurs professionnels agricoles dans des projets de santé et de sécurité, organisé par la MSA Marne Ardennes Meuse, Sud Champagne et Groupama Nord-Est, signe son grand retour à Sept-Saulx dans la Marne. Parmi les 7 équipes en lice cette année, le jury a placé la section Capa 1 du lycée forestier de Crogny dans l'Aube sur la plus haute marche du podium. Habitué aux premières places, l'établissement renoue avec la victoire grâce à son concept de détecteur d'opérateur inactif destiné aux forestiers. Le prototype, en forme de boîtier, est équipé d'un détecteur de chute et d'immobilité, avec un mini haut-parleur qui émet un son strident. La section BTSA ACSE du lycée agricole de Rethel (Ardennes), en 2e position, s'est illustrée avec la vidéo d'un spectacle sur la prévention et la protection contre le risque chimique. Dans une chorégraphie originale, composée de scènes rythmées à coup de slogans forts, les élèves ont mis en scène le déni de certains agriculteurs par rapport à l'utilisation de produits phytosanitaires, le risque d'accident lié à leur manipulation et une solution pour se protéger. « Zéro de conduite », tel est le nom du projet de la classe de seconde agro-équipement de la MFR de Vigneulles (Meuse) qui ferme la marche du trio de tête. À l'aide de sketches, elle tente de faire comprendre les règles de sécurité routière aux jeunes et de sensibiliser aux risques liés à l'absence de formation dans la conduite des engins agricoles.

L'établissement local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de La Côte-Saint-André est installé au cœur d'une plaine agricole marquée par l'élevage et qui offre un panorama à couper le souffle sur les Alpes.

Futurs actifs agricoles

Radiographie d'une jeunesse iséroise

Une équipe de la MSA Alpes du Nord a suivi pendant une année des élèves et des apprentis au lycée agricole de La Côte-Saint-André, dans l'Isère. Le but : comprendre leurs problématiques de futurs jeunes actifs, les informer sur leurs droits mais aussi changer leur regard sur leur régime de protection sociale agricole. De cette rencontre est née une pièce de théâtre, intitulée *Je gère !*, donnée en représentation le 7 avril dernier dans l'établissement.

© Alexandre Roger/Le Bimsa

1 an,
c'est la durée de l'initative menée par la MSA Alpes du Nord.

« Compliquée. Inutile. Coûteuse. » Poser la question de leur vision de la protection sociale à des étudiants qui entrent ou vont entrer dans la vie active, c'est s'exposer à recevoir des réponses sans concessions. Violent quand on se bat au quotidien pour apporter aux jeunes adhérents un service public de qualité. La jeunesse est pleine de fougue. L'équipe pluridisciplinaire de la MSA Alpes du Nord, engagée dans ce projet, l'est tout autant. Avec la complicité des membres de la direction de l'établissement, ces professionnels ont relevé le défi en suivant pendant une année entière une quarantaine d'élèves du lycée. Et tous le savent bien. Ne pas poser la question, c'est fermer les yeux sur la méconnaissance que la nouvelle génération a de la MSA et sur ce que leur régime de sécurité sociale peut leur apporter au quotidien et même tout au long de la vie : des aides au logement, aux vacances, ou au permis de conduire, une prise en charge en cas de maladie, un remplacement en cas de grossesse, une prime d'activité pour les travailleurs modestes, une rente en cas d'invalidité, un engagement sur le terrain pour préserver la santé et la sécurité des agriculteurs ou encore simplement une retraite...

Ne pas les informer, c'est aussi les exposer au risque du non-recours. *« On ne se rend vraiment compte de l'importance de la MSA que lorsqu'on rencontre un pépin dans sa vie »,* lance Chloé, élève de BTS. Elle explique connaître une personne qui a perdu l'usage de ses jambes après un accident de tracteur, ce qui l'a obligée à changer de métier mais aussi de regard sur l'institution.

Des comédiens en herbe

Le 7 avril, l'amphithéâtre de son établissement résonne de ses éclats de rire et de ses applaudissements comme de ceux de ses camarades de BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise (ACSE), agronomie et productions végétales (APV) et production animale. La pièce clôt de façon ludique et festive l'aventure conduite depuis le début de l'année scolaire auprès de ces futurs acteurs de l'agriculture qui poursuivent leurs études sur un territoire marqué par l'élevage et la nuciculture, la production de la fameuse noix de Grenoble. Cette évocation sur scène de leur quotidien succède à un diagnostic mené au début du mois d'octobre, suivi pendant l'année scolaire d'ateliers pour répondre aux problématiques du déficit de connaissance de leurs droits et des difficultés à s'approprier les services en ligne.

La pièce résulte du double constat qui s'impose au fil des échanges : une absence de prise de conscience de l'importance qu'il y a à préserver sa propre santé et un sentiment d'invulnérabilité, associé à des conduites à risque que les adultes prêtent souvent aux adolescents. Sur scène, les étudiants donnent la réplique aux comédiens de la

© Alexandre Roger/Le Bimsa

Émilie Fontaine, directrice adjointe du lycée agricole de La Côte-Saint-André.

En tant qu'agriculteurs, ils vont devoir payer des cotisations sociales, **alors quand on entend que la MSA est chère ou qu'elle ne sert à rien, c'est intéressant de travailler avec eux à la déconstruction des idées reçues. On n'imaginait pas qu'ils en avaient autant. C'est pour cela qu'on a voulu absolument passer par une phase de diagnostic. On est parti des difficultés qu'ils ont à remplir leur compte en ligne. S'immatriculer est une nouveauté pour la plupart car ils sont couverts par la sécurité sociale de leurs parents qui ont effectué les démarches pour eux. Ils découvrent ce monde adulte de frustrations, qui a ses avantages et ses inconvénients... L'un des problèmes est qu'à chaque fois qu'on ne répond pas à leur e-mail dans les dix minutes, ils ne comprennent pas et s'impatientent. Nous formons des professionnels, c'est certain, mais il faut aussi que nous formions des citoyens. Nous parlons notamment de laïcité avec eux mais nous travaillons aussi concrètement la façon d'entreprendre ses démarches administratives, de s'adresser à son patron ou d'échanger avec quelqu'un avec lequel on est en désaccord. L'aspect citoyenneté existe dans tous nos diplômes. La scène que j'ai jouée est très réaliste. Les techniques de médiation que j'utilise ne résolvent pas le problème mais cela permet à chacun de s'exprimer et de passer à autre chose sans rester sur un sentiment d'injustice ou de colère.**

Cette représentation de théâtre forum est la dernière action d'une expérimentation qui a duré une année. Elle a pour objectif de sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur santé.

© Alexandre Roger/Le Bimsa

© MSA Alpes du Nord

compagnie Globe Théâtre, une troupe spécialisée dans ce concept de cocréation avec le public. Ils ont tour à tour enfilé la cotte d'un maître de stage un peu bourru, qui peine à s'expliquer après l'accident de son apprenti et celle d'un étudiant mal dans son stage, phobique administratif qui a des problèmes d'addiction à l'alcool.

« Le théâtre interactif a surgi dans les années 1970 au Brésil à l'époque des dictatures d'Amérique du Sud, explique Cristine Auclère, la comédienne qui dirige la troupe. *Augusto Boal, metteur en scène à l'origine de cette invention, mettait les spectateurs, principalement des paysans sans terre, en condition pour trouver les solutions pour eux-mêmes avec l'idée sous-jacente que ce n'était pas les "intellos" de la ville ou les "bobos théâtreux" qui allaient leur amener des réponses toutes faites. C'est au public de s'approprier ou pas cet outil très puissant. De spectateurs, ils deviennent "spect'acteurs" ou acteurs de leur propre vie. »*

Des situations proches du quotidien sont jouées une première fois avec des personnages auxquels le public peut facilement s'identifier. Puis le scénario est rejoué et c'est à ce moment-là que les spectateurs sont invités à participer en direct au jeu théâtral et à l'intrigue, quitte à remplacer l'un des protagonistes en difficulté. Un meneur de jeu veille à la progression du débat vers les objectifs de prévention.

« Le but est de chercher collectivement des solutions », poursuit Cristine Auclère. Alors que le morceau *Boomer* de l'auteur compositeur interprète franco-rwandais Gaël Faye électrise la salle, Rémi est le premier "spect'acteur" à se lancer sous un tonnerre d'applaudissements. Il a quelques idées pour aider Lucas, qui semble triste à la fête, dans la saynète qui ouvre la pièce.

Chloé, Louanne, Alicia et Romane affichent un large sourire de satisfaction à la sortie du spectacle. *« S'il y a quelque chose qui se passe mal dans notre entreprise, on saura dorénavant comment réagir »,* se réjouit l'une d'elle. En BTS production animale, elles ont entre 18 et 20 ans et se destinent à des carrières d'éleveuses, de professeurs de zootechnie [étude scientifique de l'élevage des animaux, NDLR], de techniciennes agricoles ou encore de vétérinaires.

Les auteurs ont visé juste

« On a trouvé les scènes réalistes. J'ai vécu ce genre de situations dans la vraie vie, affirme une autre. *De la même façon, j'ai eu des petits soucis avec mon maître de stage et je lui ai exprimé les choses "cash" et maintenant ça va mieux. Quand je suis allée voir mon patron en lui expliquant que je voulais arrêter là, il s'est dit : "Mince… c'est sûrement plus grave que je ne pensais." »* Des mots qui retentissent comme l'assurance que les auteurs ont visé juste. La preuve aussi que la vie d'apprenti n'est pas un long fleuve tranquille.

« Mon patron estimait que mon travail était moins bien fait qu'avant alors que moi j'y ai toujours mis le même cœur. Je me suis donc demandée ce qui se passait, se souvient une autre étudiante. *C'est un métier*

45
élèves ont participé à l'expérience.

© Alexandre Roger/Le Bimsa

Laurent Piat, président de l'échelon local de la MSA territoire Bièvre Sud Grésivaudan.

de passionnés. On a ça dans les tripes alors ce genre de phrases est difficile à entendre. On en a parlé ensemble en présence d'un professeur et de ma mère. Depuis, mon employeur fait des efforts et moi j'essaie d'en faire de mon côté et ça va mieux. Le problème est souvent la communication, ou plutôt son absence. Les gens ne se parlent pas et à un moment ça explose. » Là encore la ressemblance avec la pièce est troublante.

« C'est un format que j'adore, souligne Émilie Fontaine, directrice adjointe de l'établissement, qui s'est elle-même prêtée au jeu théâtral pendant la représentation. *Il fonctionne bien parce que les jeunes sont actifs et vivent des émotions fortes, ne serait-ce qu'avec le rire. C'est ce qui permet de fixer les choses. Au retour en cours, sur leurs exploitations ou sur leurs lieux de stage, ils vont continuer à réfléchir. On a semé des petites graines qui germeront aujourd'hui, demain ou dans un an sur la santé-sécurité au travail, l'alcoolisme et le fonctionnement de la protection sociale ou l'importance de souscrire une mutuelle. »*

« On a constaté que certains jeunes – beaucoup se sont affiliés à la sécurité sociale pour la première fois – ont été confrontés au mur administratif et à son formalisme parfois déconcertant, observe Matthieu Payer, animateur de l'échelon local à la MSA Alpes du Nord. *Pour cette génération, habituée à l'instantanéité, c'est une drôle d'expérience. Beaucoup nous perçoivent uniquement comme un organisme collecteur de cotisations, une image pas toujours flatteuse qu'ils ont héritée de leurs aînés sans voir forcément toute la plus-value qu'ils peuvent recevoir en retour pour eux-mêmes et leur famille. Il y a tout un tas de clichés qu'il nous faut démonter parfois simplement en leur transmettant de l'information. Ils ne soupçonnaient pas par exemple l'existence à seulement quelques mètres de leur école d'un bureau de la MSA avec une assistante sociale et une conseillère en protection sociale à même de les recevoir et de répondre à toutes leurs interrogations. On a aussi impliqué nos délégués dans les ateliers pour donner un visage au rôle d'élu et expliquer aux jeunes que la MSA, c'est aussi cette vie mutualiste riche. On souhaite que cette aventure permette de donner des clés aux jeunes pour leur faire comprendre que notre régime est important aussi pour eux et qu'il va les accompagner à toutes les étapes de leur vie. »*

« Nous allons nous appuyer sur cette expérience pour créer des outils de communication sur l'offre MSA à destination de ce public spécifique. Ils vont essaimer sur tout le territoire de la caisse, tout comme la pièce qui va tourner en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie », explique Samlane Vongprasith, responsable communication à la MSA Alpes du Nord. Deux rendez-vous sont déjà calés auprès de la nouvelle génération d'adhérents dans deux établissements agricoles : celui de Contamine-sur-Arve en Haute-Savoie et celui de La Motte-Servolex en Savoie.

Alexandre Roger

Lorsque je leur ai présenté la MSA

j'ai compris que c'était quelque chose d'abstrait pour beaucoup d'entre eux. Certains jeunes ne savaient pas qu'il s'agissait de leur sécurité sociale. Ils se sont montrés plus intéressés lorsque j'ai évoqué les aides directes au permis de conduire, les allocations logement ou la façon de déclarer un accident de travail. Ils ignoraient également qu'un réseau de délégués de proximité existe sur le terrain. Ce sont des femmes et des hommes qui leur ressemblent, tous élus. Je leur ai expliqué qu'ils pouvaient trouver dans leur mairie une liste contenant les noms de ces bénévoles et qu'ils pouvaient les contacter et les interroger sur les problèmes qui les touchent. De cette façon, l'information remonte vers le bon service de la caisse. Nous sommes le lien entre l'échelon local et la direction au siège social à Chambéry. Notre vocation est d'aider les gens le plus rapidement possible. Je leur ai détaillé en quoi consiste par exemple ma mission et j'ai raconté comment j'ai accompagné un jeune agriculteur qui avait un problème de paiement de certaines cotisations. Après mon intervention, une réponse lui a été apportée pour rééchelonner sa dette. Pour moi, cette initiative est une façon aussi de faire un appel à la nouvelle génération. Du salarié comme moi au chef d'exploitation, en passant par les futurs employeurs de main-d'œuvre, ils pourraient nous rejoindre en devenant eux-mêmes délégués afin de faire vivre et évoluer leur régime de protection sociale, de la même manière que l'agriculture est elle-même en train de changer radicalement.

Bernard Salles, professeur émérite de l'université de Toulouse et président du conseil scientifique.

Jean-Marc Soulat, médecin national de la MSA.

© DR

Projet scientifique

« Faire progresser la protection sociale agricole »

Depuis quelques années, la MSA s'attelle à innover dans l'accompagnement en santé et en protection sociale. Pour cela, elle met en œuvre un projet scientifique animé par un conseil constitué de personnalités extérieures qualifiées issues de différentes disciplines, épaulé par un comité d'orientation composé d'élus MSA et de représentants des différentes directions de la CCMSA. Dans cet objectif, un appel à projets est lancé depuis 2020. Bernard Salles, professeur émérite de l'université de Toulouse et président du conseil scientifique, et Jean-Marc Soulat, médecin national de la MSA, en présentent les ambitions.

Pourquoi un projet scientifique à la MSA ? Quelle en est la finalité ?

Bernard Salles : Il est important de montrer que la MSA mène des activités de recherche sur des questions qui la préoccupent et essaie d'y répondre afin d'améliorer l'efficacité du système en termes de qualité de vie de ses affiliés. Les travaux ne portent pas que sur le médical ou le biomédical, ils sont beaucoup plus larges. Nous dépassons en fait le domaine des pathologies.

Jean-Marc Soulat : Si nous devions en définir le cadre, ce ne serait pas la recherche en santé mais plutôt en protection sociale agricole et rurale avec effectivement une grande transversalité des disciplines impliquées, que ce soit la santé, l'économie, les sciences humaines ou sociales. Les résultats des projets font l'objet de publications ou de communications scientifiques et grand public. Ils peuvent entraîner un changement dans la façon dont la MSA va prendre en charge le problème traité. Sur les actions déjà mises en place, la MSA peut modifier ses méthodes visant à prévenir ces risques. Nous sommes principalement dans une logique de prévention. Nous nous intéressons aussi au parcours de soins, en particulier lorsqu'il est coordonné.

Comment et quand est né ce projet ?

J.-M. S. : Quand je suis arrivé à la MSA en 2017, je me suis aperçu que les caisses travaillaient beaucoup avec des équipes de chercheurs locaux. Des travaux de même nature pouvaient être menés dans des caisses différentes sans qu'elles ne le sachent. La première idée a été de recenser l'ensemble de ces travaux. À cette fin, nous avons recruté à partir de 2019 une chargée de mission, docteure en anthropologie, Delphine Burguet. Son travail a conduit au développement d'un conseil scientifique permettant d'évaluer la qualité de la recherche, la réorienter et donner un avis. Dès le départ, j'ai souhaité qu'il soit constitué de trois corps : des chercheurs, comme Bernard Salles ; des collaborateurs MSA qui ont une appétence et une compétence dans la recherche ; des élus, car j'ai constaté leur intérêt pour les travaux de recherche et leurs résultats. Le développement suivant a été de mettre en place, avec Bernard notamment et grâce à la direction déléguée aux politiques sociales de la caisse centrale de la MSA, un financement sous forme d'appel à projets permettant de définir des axes de recherche intéressant la MSA.

« Nous voulons que les axes émanent de chaque caisse et des questions que se posent les agents »

—

Bernard Salles,
professeur émérite
de l'université de Toulouse et président du conseil scientifique.

Le conseil scientifique est donc l'organe qui détermine les axes du projet scientifique ?
B. S. : Au départ, nous partions sur un seul conseil. Nous en avons désormais deux. Delphine Burguet anime un réseau de correspondants, un par caisse, qui permet de faire remonter les initiatives en termes de recherche. Nous voulons que les axes émanent de chaque caisse et des questions que se posent les agents. Le rôle du conseil scientifique (CS) est d'évaluer ces demandes et de dégager progressivement les axes de recherche investis en MSA. Il les soumet ensuite au second organe, le comité d'orientation scientifique (COS), composé d'élus MSA, de représentants des différentes directions de la CCMSA et du président du conseil scientifique. Le COS valide entre 3 et 4 axes de recherche.
J.-M. S. : Le COS est construit comme les comités de la MSA, conseil d'administration ou comité de protection sociale, c'est-à-dire qu'il est à la main des élus qui le pilotent à parité salariés-non-salariés. C'est une instance institutionnelle de la CCMSA à vocation politique et stratégique. Afin de faire le lien et de coordonner l'action des deux entités, nous avons créé une cellule recherche composée d'Aïcha Salomé, attachée de direction et coordinatrice, de Pauline Pech, assistante, de Delphine Burguet, de Bernard et de moi-même.

Revenons à l'appel à projets : quel est le processus de sélection et d'évaluation ?
B. S. : Le conseil scientifique travaille en deux phases : la première est celle des lettres d'intention. Nous pouvons subventionner entre 5 et 7 projets par an et nous prenons le double de lettres. La sélection se fait au consensus. La seconde phase consiste à évaluer les projets. Nous les classons soit en A (indication pour : il faut les financer), en B (le classement peut être changé selon la décision du comité d'orientation) ou en C (ceux qui ne sont pas financés en raison de problèmes de faisabilité voire de qualité). Le choix final revient au COS. L'année dernière, 6 projets ont été retenus. Nous avons mis en place des comités techniques dont Delphine est responsable. Ces petits comités de suivi s'assurent que tout se passe bien. Des réunions sont prévues à mi-parcours et à la fin.
Il faut savoir qu'en recherche, les résultats ne sont pas obtenus au bout des deux ans pile. Ensuite, il y a des écritures d'articles. Il faut compter à peu près deux ans et demi, trois ans selon la productivité. Mais il est important d'évaluer notre impact. La MSA utilise des ressources pour financer la recherche. Les comités techniques permettent de déterminer si c'est utile ou pas.
J.-M. S. : De plus, ces derniers permettent au chercheur d'avoir des interlocuteurs MSA qui peuvent l'aider à trouver ce qu'il cherche, directement ou indirectement. À travers ces échanges entre le chercheur et les collaborateurs des caisses se crée un dialogue.

Quels sont les développements possibles du projet scientifique ?
B. S. : Nous avons dans l'idée d'organiser des journées scientifiques. Le conseil scientifique peut répondre à des questions que se pose la MSA. Des questions de toxicologie, de bien-être au travail, d'organisation au sein de l'institution, tout cela est ouvert à la condition que ce soit une question de recherche.
J.-M. S. : Lors des journées nationales de la MSA de novembre 2021, dont l'un des sujets concernait la transition agroécologique, nous avons présenté un projet sur ce thème. Ensuite, les comités de protection sociale de la CCMSA ont souhaité présenter le projet scientifique lors de leur journée commune annuelle. Nous sentons de plus en plus une appropriation de la part des élus et des caisses.
Les journées scientifiques servent à présenter les résultats des projets financés du premier appel qui arrive à échéance fin 2022. Nous avons prévu d'organiser ces journées en 2023 parce que nous pensons que nous aurons assez de résultats. L'idée est de mettre en valeur toute cette activité sachant que si nous continuons comme ça, nous aurons forcément une production régulière chaque année.

Propos recueillis par Frédéric Fromentin

Les projets retenus lors de l'appel à projets 2021

- **Analyse du parcours des patients atteints d'accident vasculaire cérébral dans les territoires ruraux.**
- **Comprendre les effets d'un dispositif expérimental d'accompagnement social et sanitaire, visant l'amélioration de l'accès aux soins de santé des populations agricoles précaires.**
- **Suivi et évaluation d'actions de prévention sur l'adhésion des femmes au dépistage organisé du cancer du sein dans une unité mobile de mammographie (mammobile).**
- **Étude du vécu et de l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 chez les personnes âgées vivant en milieu rural comparativement à celles vivant en milieu urbain en Gironde.**
- **Identification et prévention des pratiques criminelles dans l'emploi de travailleurs saisonniers dans l'agriculture.**
- **Santé des immigrés en milieu rural. Comprendre les besoins d'une population méconnue.**

RÉSEAUX SOCIAUX

Automobile Club Prévention
@ac_prevention

Un atelier dédié à la sécurité des seniors s'est tenu à Villefontaine. Nos ateliers sont proposés par Itinéraires de santé, animés par l'association Brain'Up et ACP, en partenariat avec @AtoutsPrev_RA, la Conférence des Financeurs de la Haute-Savoie et la @msa_adn.

AGRI72 - Web TV - Prévention du mal-être dans le milieu agricole : le réseau des veilleurs de la MSA dans la Sarthe.
https://www.youtube.com/watch?v=5kGLWxvwaIM

Sur la toile

Suivez-nous
twitter.com/lebimsa
instagram.com/lebimsa
lebimsa.msa.fr

Fin du projet « L'art est dans le pré » avec les élèves du @lycee_la_touche ou comment revisiter des peintures classiques en tableaux vivants (une forme d'#artgriculture). En attendant les photos de l'éclairographe @xaviercourchinoux voici quelques traces du making-of !

!? En matière de protection sociale, faut-il un opérateur unique ?

« Nous considérons que régime universel ne veut absolument pas dire opérateur unique. »

Épisode 42 de notre série #penserlesocial avec @santesolidarite, DG de la @msa_actu

DOSSIER

Agriculture

Le temps des femmes ?

Invisibles pendant des siècles, les salariées, apprenties, coexploitantes ou cheffes d'exploitation ont été longtemps les grandes absentes de la photo de famille, laissant la place à leur mari, père ou frère. Si les femmes s'affirment en agriculture, des combats restent à mener pour arriver à l'égalité comme le montre la journaliste Delphine Prunault dans son documentaire *Moi, Agricultrice*. Soutenir leur place dans les territoires ruraux est un enjeu majeur de la politique des caisses de MSA qui multiplient des actions innovantes comme la mise en place d'une ligne téléphonique rien que pour elles en Languedoc mais également de tout un réseau d'élues de terrain comme Samia, l'éleveuse vosgienne de brebis installée en Ariège, et Corinne, salariée viticole dans la Marne.

© Franck Rozé/Le Bimsa

© Photos personnelles Marie-Hélène Tanguy

Le documentaire *Moi, Agricultrice*

L'épopée de la lente conquête d'un statut

Le film *Moi, Agricultrice* de la journaliste Delphine Prunault raconte comment les femmes ont obtenu la reconnaissance juridique de leur statut et des droits dans la gestion de l'exploitation. Un retour dans le temps où ces travailleuses de la terre ont été perçues d'abord comme « femmes d'agriculteur ». Le mot qui les désigne, « agricultrice », n'entre dans le Petit Larousse qu'en 1961. Et le premier statut est décroché en 1985. Voyage au pays d'une injustice.

« Le combat continue. » C'est le mot de fin du documentaire de 50 minutes de Delphine Prunault, réalisé en 2021, qui plonge le spectateur dans la lente avancée de la conquête des droits des agricultrices. Un voyage géographique d'abord qui l'emmène sur les routes de France, au cœur des territoires ruraux, à la rencontre des pionnières de cette longue épopée, pour en recueillir le précieux témoignage. Une traversée dans le temps qui offre des embardées dans le présent, avec le portrait de la jeune génération, incarnée par des cheffes d'exploitation qui, aujourd'hui, riches de l'héritage légué par les anciennes, reprennent avec vaillance le flambeau de cette lutte commencée il y a près d'un siècle.

Les anciennes ont pour visage Denise, la grand-mère de la réalisatrice *« au sourire discret et à la voix tendre »*, qui s'est échinée, toute sa vie, sans *« statut »*, à l'ombre de son mari, s'activant à ses côtés au travail de la terre et à l'élevage des vaches *« dans la clandestinité sociale »*. Elle finira ses jours dans sa ferme, à Ercé-en-Lamée (Ille-et-Vilaine), le corps cabossé par les années de labeurs, avec une pension de retraite si maigre qu'elle doit calculer au plus près ses dépenses. *« C'était ardu d'en vivre »*, se souvient la réalisatrice. L'absence de reconnaissance de cette fonction dure jusqu'en 1988, année de l'entrée en vigueur du premier statut d'agricultrice.

À côté de ces travailleuses de l'ombre, silencieuses sur leur sort, vivant isolées dans les campagnes, d'autres se sont soulevées à leur niveau et dans leur village, aidées par un mari aimant, par des associations de femmes, syndicales ou confessionnelles, comme La Jeunesse catholique agricole (JAC), qui a joué un rôle émancipateur pour les jeunes filles.

À Horsarrieu, dans les Landes, Delphine Prunault retrouve les traces de l'une d'elles, une combattante de la première heure, de la génération de sa grand-mère : Michou Marcusse, 91 ans, née en 1931. Elle s'est débarrassée petit à petit des entraves qui l'empêchent d'être heureuse, à commencer par la cohabitation, une triste tradition qui oblige les brus à vivre sous le même le toit que les beaux-parents, privées d'intimité, d'autonomie et corvéable à merci. Ce fléau, Michou Marcusse le subit les quatre premières années de son mariage. Grâce à la JAC, elle s'extirpe de *« ce purgatoire »* pour convoler en justes noces avec son mari, dans la métairie familiale laissée à l'abandon, à quelques mètres de là. Dans ce *« paradis plein de rats et de souris »*, selon ses mots, commence la lune de miel.

Contre cette société conservatrice se déploie la lutte en faveur de la reconnaissance du travail des femmes dans les exploitations. La bouillonnante Michou Marcusse y prend part activement. Dans le film, elle raconte une scène édifiante qui l'oppose au recenseur, venu tout consigner : poulets, matériel, équipement... L'inventaire achevé, il l'interpelle : *« Et vous ? Je mets : "Sans travail". Vous n'avez pas de métier. »* Le choc. *« Comment ? Agricultrice, ce n'est*

pas un métier ? Moi je ne mettrais pas "Sans" métier, le corrige-t-elle. *J'en mettrais : "Cent". Je suis mère de famille, je soigne les poulets, je travaille à la mine… »* La liste met à nu la brutalité de la sentence de l'agent. Elle donne la mesure du courage qu'il a fallu à ces vétéranes pour tenir tête à leur époque et faire valoir vaille que vaille leur rôle au sein de la profession, injustement invisibilisé.

Le syndicalisme va servir de tremplin à la cause. Grâce à son mari, Michou intègre la FNSEA pour faire entendre la voix des sans-noms. Elle s'active aussi au sein de la JAC avec d'autres : formation à la finance, voyage d'études… Apprendre et se former sont ses mots d'ordre pour poser les fondations de la libération. *« J'étais ravie quand la TVA est arrivée,* sourit-elle malicieusement, *parce qu'on avait initié à fond les femmes à la comptabilité. »*

En Loire-Atlantique, Marie-Paule Méchineau, adolescente, fille de paysans, ne rêve que de *« partir »,* après avoir vu sa mère se tuer à la tâche. Elle se lance dans de grandes études, ce qui est rare pour son milieu. Mais Mai 68 bouleverse sa vie. *« On a soulevé le couvercle de la marmite. On pouvait changer les choses »,* raconte-t-elle, enthousiaste. Elle s'engage alors dans la défense des petits paysans aux côtés de Bernard Lambert, fondateur du mouvement des Paysans travailleurs, la future Confédération paysanne.

Un parcours d'obstacles

Le portrait des trois militantes paysannes vivant à La Ferrière (Vendée) propose une autre facette de la lutte. Monique Preau, ex-ouvrière, Bernadette Preau, sa belle-sœur, et Marie-Hélène Tanguy partent à la conquête de leur autonomie financière. Les deux premières, installées avec leur mari en production de moutons, obtiennent d'eux l'égalité de statut. Une victoire et une fierté. Marie-Hélène, elle, devient son propre patron. Son témoignage est poignant. *« Un jour, mon voisin me dit : "On n'aurait jamais cru que tu y arriverais." Des phrases comme ça c'est violent. Il m'a regardée faire, m'échiner à tout. Il m'a vue sangloter et ne pas y arriver parfois… Et j'y suis parvenue quand même. Mais,* avoue-t-elle, *j'ai braillé, braillé. Cela veut dire : j'ai beaucoup pleuré. »* La réussite n'a pas effacé les blessures.

« Les femmes veulent une parité de vie avec ce qu'elles auraient pu trouver ailleurs. » La déclaration est d'Anne-Marie Crolais, éleveuse de porcs à Saint-Alban, en Côtes-d'Armor, autrice du livre *L'Agricultrice,* un récit autobiographique, paru aux éditions Ramsay en 1982. En 1976, à 25 ans, elle est l'une des premières femmes à être élue présidente du Centre des jeunes agriculteurs de son département, qui deviendra les Jeunes agriculteurs. Le titre même de sa publication heurte, à voir l'extrait de l'émission de télé culte de France 2, *Apostrophes,* animée par Bernard Pivot, le pape de la culture dans les années 1980. En février 1982, il la reçoit aux côtés d'autres invitées : une chirurgienne, une chercheuse, une pilote de ligne. Le magazine littéraire fête par anticipation la première Journée internationale des droits des femmes, organisée ce 8 mars en France. *« Agricultrice, c'est toujours difficile à dire, agriculteur, ça va mieux »,* lui lance-t-il. La séquence est ahurissante de machisme. L'animateur s'étonne de la voir assurer trois fonctions à la fois : épouse et mère de famille, agricultrice et militante syndicale. *« Beaucoup mènent de nombreuses vies à la fois »,* lui rappelle-t-elle. *« Il faut une sacrée santé pour mener une triple vie »,* s'ébahit-il. Elle balaie l'attitude d'un trait d'humour, un brin moqueur : *« Je suis robuste. »* À propos de sa participation à cette émission, elle confie à la réalisatrice qu'elle y était allée la boule au ventre parce qu'elle n'avait pas fait d'études et qu'elle tenait à représenter dignement les agricultrices, convaincue que le métier est noble en dépit de tous les clichés dont il pâtit.

La question du statut dans l'impasse, Marie-Paule Méchineau et le groupe de femmes de son mouvement choisissent de mettre le paquet sur l'obtention d'un vrai congé maternité. *« Je me suis dit : si on le décroche,* raconte-t-elle, *cela veut dire qu'on reconnaît le travail des femmes. Derrière, il faudra nous donner un statut, que nous ayons une carte de protection sociale, notre propre numéro de MSA, les mêmes droits que les hommes. »* En 1986, elles décrochent 8 semaines de congé maternité mais elles savent que les salariées en ont le double depuis six ans déjà. Elles attendront 33 ans, en 2019, pour assister à un alignement. Reste que la stratégie est payante pour le statut. En 1988, elles sortent juridiquement de la clandestinité sociale. Elles peuvent devenir coexploitante avec leur mari et porter le titre de cheffe d'exploitation ou d'agricultrice.

« Il y a 20 ou 30 ans, une femme n'aurait pas pu être présidente de la FNSEA », soutient Christiane Lambert, à la tête de ce syndicat depuis 2017. Elle a conscience de son rôle par rapport à la cause. Elle sait le parcours d'obstacles qui attend toute femme désireuse de prendre des postes de responsabilité. *« Il faut avoir la santé, le conjoint qui partage les tâches, tenir sa place sur l'exploitation, être reconnue par ses pairs, être élue. C'est vrai au féminin et au masculin mais c'est plus compliqué pour certaines femmes. Il y en a qui ont capitulé. »*

Les jeunes pousses savent ce qui les attend et viennent dans la profession par passion, déterminées à s'en sortir. Elles y arrivent lorsqu'elles dirigent l'exploitation en couple, à égalité totale de droits avec leurs maris, ce que permet, depuis 2010 seulement, le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec), une société civile. Telle est la trajectoire de Cécile de Saint-Jan, première femme à en bénéficier en Côtes-d'Armor en 2011, à la tête avec son mari d'un élevage laitier à Saint-Vran. *« Si on revient 60 ans en arrière,* raconte-t-elle, lucide sur sa situation, *je ne suis pas sûre que ma grand-mère aurait eu l'autorisation de s'asseoir à table et de la ramener sur les décisions qu'il fallait prendre en matière de mise en culture ou de vente du bétail. Je suis arrivée en terrain conquis. »*

Mais les difficultés persistent lorsque la conduite de l'exploitation se fait seule, avec en plus des enfants à charge. Nadège Herbel, vigneronne à Saint-Lambert-de-Lattey (Maine-et-Loire), qui a repris seule le domaine en 2019 après la séparation d'avec son mari, n'y coupe pas. Elle tente de confectionner son vin tant bien que mal. En 2020, elle veut créer sa propre société de négoce et sollicite un prêt bancaire. Au 3e refus, elle exige des explications. Elle s'entend dire par sa conseillère : *« Ce ne sont pas les résultats qui bloquent. C'est le côté femme seule avec trois enfants. »* L'aveu la met en colère, elle dont les bouteilles de vin se vendent comme des petits pains. Signe que l'activité est à ses yeux un choix de vie qui l'engage tout entière, elle a appelé son vin : « Rêver ». À la tête de son vignoble, elle s'octroie cette liberté.

Fatima Souab

Sur le web

Le documentaire de 52 minutes, réalisé en 2021, est disponible en replay sur la chaîne LCP : https://lcp.fr/programmes/moi-agricultrice-100707.

DOSSIER

Éleveuse dans l'Ariège

Samia, une femme sur la montagne

© Franck Rozé/Le Bimsa

Au-delà de l'image d'Épinal de la bergère, même vosgienne comme Samia Libert, se cache une réalité moins bucolique : relations conflictuelles, charge mentale, prédation de l'ours… L'éleveuse de 42 ans ne baisse pourtant pas les bras. Déléguée de la MSA Midi-Pyrénées Sud, engagée syndicalement à la Confédération paysanne, elle affiche une belle nature combative.

À la question *« Qu'est-ce qui vous distingue des autres ? »*, elle marque un temps, quelque peu décontenancée. *« Je ne sais pas moi… Je suis rousse ! »*, hasarde-t-elle. Si arborer une chevelure cuivrée, c'est avoir un tempérament fougueux, alors oui, c'est bien ce stéréotype qui distingue Samia Libert, paradoxalement. Et du tempérament, il en faut. *« Avec nos chiens de protection, des mâtins dont la mission est de dissuader tout intrus d'approcher le troupeau de brebis, on dérange : les promeneurs, les chasseurs, les gens du village… Sinon, on est tout le temps dans le conflit : conflits d'intérêt, d'usage du territoire, de voisinage ! »* Pour gérer ce genre de situations, entre autres, avec sa casquette de déléguée fraîchement élue de la MSA Midi-Pyrénées Sud, elle propose de mettre en place des formations à la communication non violente. Faut dire que Samia n'a pas opté pour le métier le plus facile.

La Vosgienne de Remiremont qui, petite, faisait les foins et gardait des chèvres chez des amis de ses parents – *« On en perdait la moitié »* – est devenue éleveuse à Salsein, dans l'Ariège, petite commune de quelque 50 âmes. Elle est depuis 2017, à la tête, avec son compagnon, d'un cheptel de 150 brebis mères tarasconnaises, 40 agnelles de renouvellement, une dizaine de chèvres pyrénéennes, deux chevaux… et d'un petit garçon de quatre ans. Non sans être passée au préalable par la case bergère (salariée en estive), notamment dans les Alpes. C'est lors d'un stage dans une association de protection de la nature que Samia sympathise avec des bergers, des éleveurs et l'Ariège. *« Dans les années 2000, c'était difficile de trouver une place ici, surtout en tant que femme. Les éleveurs du coin disaient : "Pas de femme sur la montagne." Mais je me suis arrangée, dans les Alpes, pour garder mes premières bêtes. Aujourd'hui, c'est l'inverse : certains préfèrent les femmes ; elles ont la réputation d'être plus sérieuses. »* Elle a bien essayé d'autres boulots : ça ne l'a pas fait. Aujourd'hui, l'un de ses plaisirs, c'est la mise bas de ses chèvres : *« On ne sait jamais ce qui va en sortir : la variété des robes crée toujours la surprise. »*

Samia défend : le bénéfice de l'indemnité journalière ou de l'allocation de remplacement du congé maternité dès le premier jour d'affiliation ; la possibilité de vivre décemment de son activité sans aides de la politique agricole commune (PAC), dont elle dépend *« à 80 % »*, au profit d'un système qui rémunèrerait la qualité de son travail ; un modèle d'agriculture à taille humaine qui respecte la nature et qui s'affranchit de la spéculation foncière ; plus de liberté… Elle ne défend pas : la réintroduction de l'ours ! *« Une aberration »*, tranche-t-elle. *« Dans les Pyrénées, cela ne présente aucun intérêt écologique : ça plaît aux Parisiens et aux personnes qui ne sont pas concernées, qui ont encore l'image enfantine de l'ours et l'utopie d'un monde où la cohabitation serait possible. Je suis arrivée dans ce milieu avec cet idéal, mais ayant depuis plusieurs années essayé différentes techniques, je vois aujourd'hui que la cohabitation n'est pas possible dans les montagnes ariégeoises où le brouillard est quasi omniprésent. D'autant plus que la population d'ours augmente beaucoup. »*

Dégoûtée, Samia ? *« C'est un sacré bordel, administratif surtout ! L'année dernière, j'avais décidé d'arrêter. Un poste d'animatrice m'aurait permis de gagner autant en ne travaillant que trois jours par semaine. Mais le plaisir de ne pas avoir à prendre la voiture pour aller travailler, d'emmener mon fils avec moi voir les bêtes et leur faire de gros câlins, être dehors, entretenir le paysage l'ont emporté »* Avec son compagnon, elle cherche un associé. Elle n'a pas renoncé. Question de tempérament, sûrement.

Franck Rozé

Féminisme en agriculture

Le devoir de se serrer les coudes

© Photo éditions Marabout

Des agricultrices, à la tête de leur propre ferme, se heurtent au machisme ambiant et en font une bande dessinée titrée *Il est où le patron ? Chroniques de paysannes*, mettant *« en lumière les mécanismes du patriarcat sous toutes ses formes »*. Écrite à 12 mains, celles d'une dessinatrice, Maud Bénézit, et de cinq paysannes en activité, Céline Berthier éleveuse de chèvres, Fanny Demarque, bergère, Guilaine Trossat, éleveuse de brebis, Florie Salanié, apicultrice, Marion Boissier apicultrice et maraîchère, l'histoire raconte le quotidien de trois cheffes d'exploitation imaginaires. Les situations et les dialogues, inspirés de la vie des autrices, sont réels.

« Vous pensez gérer toute seule l'élevage de chèvres, la fromagerie, la vente en direct, les foins ? », demande une conseillère installation de la chambre d'agriculture à une candidate perplexe devant une telle question. D'entrée de jeu, la bande dessinée s'ouvre sur une scène bien connue de tous ceux qui ont décidé de se lancer dans l'agriculture. Un passage obligé pour qui rêve d'entrer dans le métier et qu'il faut surmonter sans encombre pour décrocher les aides si précieuses à l'installation, surtout quand on se lance avec juste sa bonne volonté, son ardeur et un endettement étalé sur vingt-cinq ans. Le destin de toute une vie se joue parfois sur l'obtention de ce sésame.

Et lorsqu'un chapelet de stéréotypes est récité en guise de réserves, sans lien avec la solidité du dossier ou le sérieux du projet, s'évertuant juste à rappeler à la future bergère son défaut d'être une femme, il y a de bonnes raisons d'enrager et d'avoir envie de mordre. Le comble de la discrimination fondée sur le sexe est atteint quand le cerbère en jupon des installations recommande au nom de la viabilité du projet de disposer d'un conjoint, ce sauveur qui se chargerait *« des tâches les plus pénibles, les plus physiques »*. Face à cette mise sous tutelle qui ne dit pas son nom, Joséphine Perin, alias Jo, casquette vissée sur le crâne, coupe de garçon, veut souvent mordre tous ceux qui assènent, l'air de rien, inepties, paroles blessantes, humiliantes ou définitives, derrière lesquelles se déploie un monde dans lequel elle ne serait pas arrivée parée de tout ce qu'il faut, parce qu'elle n'est pas née homme. Cette féministe au gabarit de brindille n'en fait rien et se contente de renvoyer dans leurs cordes ses détracteurs, prête à emprunter des *« couilles »* à ses voisins de table médusés, lors du stage collectif de 21 heures [formation obligatoire pour tous ceux qui s'installent, NDLR], après un discours des plus viriles de l'intervenant qui explique à une assemblée majoritairement composée de femmes cette vérité que seule un homme est capable de soutenir. *« Il faut avoir les couilles d'investir »,* rugit-il.

Un sens de la provocation poussé jusqu'à l'impertinence, de la dérision mêlée à de la tendresse et s'autorisant toutes les transgressions, le parti pris de l'amitié, de l'amour, de la fraternité et de l'entraide, ce sont autant de bonnes vitamines qui apportent à l'album son sel, sa fraîcheur, sa dynamique et son originalité. Tout en racontant le quotidien de trois exploitantes agricoles, la BD orchestre en filigrane le passage à tabac de nombreux clichés qui emplissent le quotidien et tissent les relations des femmes et des hommes, dans un cadre professionnel ou intime.

Les jeunes femmes se croisent lors d'une vente en direct et apprennent à partager les expériences et les savoirs, s'invitant à tour de rôle et se retrouvant dans un groupe de parole. Solidaires les unes avec les autres, elles deviennent très vite amies, peu à peu d'accord pour ne plus accepter ou supporter en silence la fatalité des habitudes et des états de fait de tout ce qui peut les dénigrer ou les invisibiliser. Les prétendues féministes sont démasquées (le magazine *Marie-Claire* finit à la poubelle) et les concours de beauté des organisations professionnelles agricoles censés valoriser les femmes en agriculture sont tournés en ridicule..

Coline, un poil plus grande que son mari, exploitante en Gaec avec lui, se montre au début la plus récalcitrante par rapport au féminisme auquel d'emblée elle préfère *« l'humanisme »*. Elle va changer du tout au tout une fois chaussée des lunettes de l'antisexisme. Elle qui s'épuise au travail plus que son mari ne supporte plus d'être transparente ou considérée comme son assistante. Au fil des pages, comme si elle ouvrait enfin les yeux sur sa situation si insupportable, elle laisse éclater son ras-le-bol et ose demander à son époux un partage des tâches plus équilibré. Elle ne retient plus sa colère lorsqu'elle s'entend demander pour la énième fois : *« Il est où le patron ? »*, l'enfermant dans son statut de *« femme de »,* une question que les anciennes du documentaire *Moi, Agricultrice* connaissent bien, à croire que rien n'a changé.

Ce serait une erreur de le penser car le livre esquisse une voie possible d'émancipation. Elle est dans les liens de sororité qui se nouent entre les femmes. Jo l'énonce en ces termes : *« C'est important de s'entraider, de lutter ensemble. »*

Fatima Souab

© MSA du Languedoc

MSA du Languedoc

Les femmes tiennent à leur ligne

Inscrire la place des femmes en milieu agricole et rural est un enjeu majeur de la politique de la MSA du Languedoc. Mais elles seules peuvent exprimer leurs difficultés et leurs attentes dans ce milieu masculin. La première étape consiste à leur donner la parole et leur prêter une oreille attentive. Grâce à la ligne téléphonique mise en place par Émilie Razier et Estelle Rouvière, c'est chose faite.

Lorsqu'on demande à Rose, agricultrice spécialisée dans les mousses, ce qui l'a incitée à contacter le numéro vert 0800 104 042 plutôt que sa caisse de MSA pour trouver une solution à son problème de règlement de cotisation annuelle, sa réponse tombe, pleine d'évidence : *« Parce que c'est pour les femmes ! »* Cette simple explication pourrait mettre un point final à cet article. Elle synthétise et démontre à elle seule le bien-fondé de l'expérimentation entreprise par la MSA du Languedoc. Mais cette brièveté ne rendrait pas compte du travail engagé par les différents acteurs de ce projet. Ce serait aussi passer un peu vite sur une problématique prégnante mais trop peu souvent abordée : quelle est la place des femmes en milieu agricole et rural ? Cette question, Émilie Razier, conseillère en économie sociale et familiale de métier, et Estelle Rouvière, assistante sociale de formation, toutes deux chargées de développement social territorial à la MSA du Languedoc, se la posent en permanence.

Pour preuve, l'idée de créer une ligne téléphonique dédiée aux femmes est apparue à Estelle entre deux déplacements. *« Nous étions en voiture avec M. Boulanger, responsable du service d'action sanitaire et sociale. C'est venu alors que nous discutions de ce que nous pouvions faire pour les femmes en*

> ***Créer un lieu ressources qui permettrait de répondre à un besoin d'écoute et de rompre avec un certain isolement que les femmes peuvent connaître.***
>
> —
>
> **Estelle Rouvière**
> assistante sociale de formation

milieu agricole. J'avais déjà en tête de créer un lieu ressource qui serait d'abord virtuel et permettrait à la fois de répondre à un besoin d'écoute et de rompre avec un certain isolement que les femmes peuvent connaître. En considérant la complexité de leur travail en exploitation, le manque de temps que ça génère et des horaires parfois décalés, nous réfléchissions à ce qui serait le plus accessible. »

Pour qu'elle prenne corps, qu'elle soit réalisable, il faut qu'elle corresponde à la réalité du terrain, aux attentes et aux demandes. C'est à ce moment-là qu'Émilie entre en jeu, et soumet le projet au groupe qu'elle suit. *« Il est constitué de sept femmes, trois salariées (aides à domicile) et quatre exploitantes, qui ont toutes suivi la démarche Avenir en soi. Elles se sont reconnues dans la thématique de la place, du rôle, de la fonction de la femme en milieu agricole et rural. Elles ont alors souhaité continuer à se rencontrer, poursuivre leur travail de réflexion et ont créé le groupe Avenir en nous. Nous nous sommes revues régulièrement pendant deux ans pour élaborer les objectifs de ce collectif. Et quand je leur ai exposé le projet de ligne téléphonique, elles m'ont dit que c'était utile, voire nécessaire, de créer du lien entre les femmes et un lieu d'écoute. »*

Un lieu d'écoute

Validation faite par les principales intéressées, le projet peut devenir expérimentation. Il est officiellement lancé le 8 mars lors de la journée internationale des droits des femmes en présence de Stéphanie Canovas, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femme-homme de l'Hérault. Dans les faits, la campagne d'information a démarré le 14 avril en fin de matinée par un envoi d'e-mail aux personnes concernées du département.

À 14 heures, Estelle et Émilie répondent à leur premier appel. *« J'ai reçu un courriel où est indiqué un numéro réservé aux femmes. Je suis une femme, c'est mon numéro, j'appelle ! »* sont les premières paroles qu'elles entendent au bout de la ligne. Les permanences ont lieu le lundi matin de 9 heures à midi et le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30. Entre le 14 avril et le 2 mai, les deux jeunes femmes ont déjà reçu une quinzaine d'appels.

« Il y a eu beaucoup de réactivité et des situations très différentes. La porte d'entrée concerne généralement l'accès aux droits (les cotisations, les indemnités journalières…) mais nous pouvons aussi avoir des situations urgentes de type aide alimentaire. Ce matin, c'était une personne dont la retraite n'était pas versée depuis trois mois. Dans un premier temps, nous écoutons bien sûr. Mais derrière, nous tentons de répondre à la problématique. Soit directement, quand c'est possible, soit en questionnant ou orientant vers les services internes ou les partenaires. »

Prendre le temps d'écouter et s'intéresser à la situation de ces femmes est véritablement la clé du succès de cette ligne comme l'explique Rose : *« C'est rare que les gens prennent le temps d'écouter. J'ai eu la chance d'être mise en relation avec deux personnes qui l'ont fait et ça, c'est exceptionnel ! Non seulement elles m'ont aidée à résoudre mon problème mais elles m'ont aussi posé des questions. Elles se sont intéressées à mon parcours, m'ont demandé comment ça se passait. »*

Si l'objectif principal de cette ligne est d'être un lieu d'écoute, le second est d'apprendre à mieux connaître les femmes qui l'utilisent en réalisant un diagnostic territoire grâce à une base statistique. *« Nos entretiens,* détaille Estelle, *sont assez longs, environ 45 minutes. Après avoir répondu à la demande initiale, nous nous intéressons au parcours de vie de ces femmes : Pourquoi sont-elles devenues exploitantes ou aides à domicile ? Quelles sont leurs attentes professionnelles, personnelles, par rapport à la MSA ? Quelles sont les difficultés rencontrées face à ces attentes ? Pour réaliser le diagnostic, nous avons construit une grille d'entretien qui nous guide. Nous leur expliquons notre projet et sollicitons leur accord bien sûr. Elles sont toutes emballées. Il n'y a pas de refus d'utiliser les statistiques, au contraire, elles sont enthousiastes de contribuer à cette démarche. »*

Les perspectives qu'offre le recueil de ces données sont nombreuses. Il met tout d'abord en lumière un réel besoin de se retrouver. *« Il y a la volonté d'avoir des espaces de rencontre, des lieux de regroupement où ces femmes pourraient échanger sur leur quotidien à la fois personnel et professionnel,* justifie Émilie. *Le groupe Avenir en nous est situé sur les Hauts-Cantons et elles ont déjà commencé à réfléchir aux réseaux associatifs qui pourraient les accueillir sur des temps donnés. Par rapport à la ligne téléphonique, il pourrait très bien y avoir des liens avec le milieu associatif et avoir des points d'ancrage. »*

Si la ligne n'en est encore qu'au stade de l'expérimentation, nos deux initiatrices ont déjà en tête de nombreux développements. Le premier consiste à élargir la démarche aux départements du Gard et de la Lozère. Une journée d'étude pour et sur les femmes en milieu rural et agricole est envisagée en collaboration avec Stéphanie Canovas. Des contacts sont également pris avec l'observatoire de la femme sur le département de l'Hérault pour une ouverture sur la ruralité avec une forte implication de la MSA. Il est aussi question d'une exposition itinérante permettant une communication et une valorisation par le milieu artistique et culturel de la place de la femme en milieu rural.

Mais Émilie et Estelle ne veulent pas trop en dire. Apparemment adeptes de l'adage *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, elles se concentrent sur l'existant, la ligne téléphonique, et le besoin immédiat de leurs interlocutrices. *« Nous leur indiquons qu'elles ont la possibilité de nous rappeler et qu'il n'y a pas un nombre limité d'appels. L'une des femmes nous a dit qu'elle se sentait plus légère parce qu'elle avait pu parler de certaines choses. Elles sont très valorisantes par rapport à la création de cette ligne. Elles le verbalisent, et nous disent qu'elles en avaient besoin, que c'est bien d'avoir créé ça. »*

Frédéric Fromentin

DOSSIER

Salariée et déléguée MSA

Girl power dans les vignes

Les femmes ont pris le pouvoir dans le vignoble champenois, à l'image de Corinne Dehec, salariée agricole.

© Alexandre Roger/Le Bimsa

Les femmes n'ont plus rien à prouver dans le petit monde de la vigne. Corinne Dehec, salariée viticole depuis trente-trois ans et élue MSA depuis deux ans, nous dévoile son quotidien professionnel sur le terroir champenois qu'elle chérit.

« Travailler la vigne dans la vallée de la Marne pour un vin aussi prestigieux est un vrai privilège », se réjouit Corinne Dehec. À la façon de la craie qui surgit partout sur le sol champenois, chez cette Grauviotte, l'amour du métier affleure dans chaque phrase. *« Même si, lorsqu'on dit que l'on travaille dans le Champagne, les gens nous croient à tort riches »,* plaisante-t-elle. Riche d'un métier passionnant, ça c'est certain. Voir des femmes à la tête de grandes maisons va de soi depuis presque toujours en Champagne. La célèbre veuve Clicquot, Louise Pommery ou Élisabeth Bollinger ont marqué l'histoire de l'appellation. Du côté des ouvriers viticoles, il aura fallu quelques siècles de plus pour changer les mentalités… Au fil du temps, les métiers de tractoristes (ou chauffeurs de tracteur agricole), cheffes d'exploitation, œnologues ou employées viticoles, s'accordent de plus en plus au féminin.

« Sur une trentaine d'élèves, nous n'étions que quatre filles pendant mon apprentissage. Aujourd'hui, on arrive quasiment à la parité chez la jeune génération », explique la salariée tâcheronne du Champagne Remue-Gaspard, une maison familiale installée à Grauves. La quinquagénaire a tâté du sécateur au lycée viticole d'Avize, la Mecque de la formation à la viticulture champenoise, dès ses dix-sept ans. *« Trente-trois ans plus tard, je suis toujours dans la même maison. Odile, ma première patronne a transmis l'exploitation à sa fille Sophie qui a repris les rênes dans la continuité. »* Quand nous débarquons, mardi 17 mai, Corinne est en train d'étiqueter du blanc de blanc qui partira égayer les soirées de clients parisiens avec Victorine, la petite dernière de la famille. Si aujourd'hui elle se retrouve dans une maison 100 % féminine, ce n'est pas par choix mais parce qu'ici comme ailleurs dans le monde agricole, la profession a du mal à recruter. *« Homme ou femme, peu importe, pourvu qu'il ou elle soit courageux. Une qualité qui semble se faire rare ces derniers temps… »,* lâche-t-elle en évoquant les nombreux essais sans lendemain de salariés qui n'ont pas compris que le bonheur professionnel pouvait se construire dans les rangées de vignes. *« Mon père, ma mère, mon frère ont travaillé ou travaillent dans le champagne. »* C'est simple dans la famille Dehec, enfant, nul besoin d'annoncer ce qu'on fera quand on sera grand, tant les discussions autour de la table du repas tournent autour des bulles comme toute l'économie de sa commune.

« J'ai été élue déléguée MSA pendant le Covid. Cela n'a pas facilité pour faire connaissance avec mes nouveaux collègues mais cela ne nous a pas empêchés de mettre sur pied des opérations d'envergure comme les paniers solidaires, se félicite-t-elle. *Nous avons distribué des produits agricoles à des familles et personnes isolées. Les gens étaient ravis. C'est notre rôle d'élus MSA que d'être là pour ceux qui ont moins. Surtout que pendant le confinement, j'ai bien senti que j'étais privilégiée car je pouvais aller respirer dans mes vignes alors que la plupart des gens étaient enfermés dans leurs appartements. »*

Ébourgeonnage, relevage, palissage, taille... Corinne maîtrise parfaitement toutes les étapes du travail du raisin tout comme celui de la cave. *« Un métier que l'on apprend plus avec l'expérience qu'à l'école »,* soutient-elle. Mais peu importe car sur son siège de taille, elle est une salariée épanouie. *« Je travaille sans chef sur le dos, en contemplant les oiseaux voler et les lièvres et lapins se courser, au milieu de paysages magnifiques qui changent de couleurs au fil des saisons. Je mets ma radio, Champagne FM, RFM ou Nostalgie car, suivant les parcelles, on ne capte pas toutes les stations et mon esprit vagabonde. »* Elle pense à ses nouvelles créations artistiques : animaux en pneus recyclés ou décoration d'intérieur. C'est l'autre passion de la Marnaise qui scrute avec intérêt depuis sa parcelle l'œuvre de land art, qui utilise comme matériau la nature, installée sur les hauteurs de la commune. C'est l'une des œuvres d'art rural proposées au public par Vign'Art, un festival qui propose un parcours artistique à faire à pied, à vélo ou en voiture sur la célèbre route touristique du champagne. L'installation qui se trouve à Grauves a pour nom *Dévoiler.* Des portes en tissu qui dansent avec le vent et ouvrent un horizon infini à l'imaginaire de Corinne, la reine des coteaux marnais.

Alexandre Roger

La place des femmes en agriculture

Cheffes d'exploitation ou d'entreprise agricole, conjointes actives ou salariées, les femmes remplissent un rôle primordial dans le secteur. En 2020, la population active représente 27 % des non-salariés agricoles (avec 106 000 cheffes et 17 700 collaboratrices d'exploitation) et 35,8 % des salariés. Or dans la première catégorie, 127 600 ne sont ni cheffes, ni collaboratrices d'exploitation et n'ont pas le statut non-salarié même si elles sont indispensables.

123 700 non-salariées

Elles représentent 26,2 % de l'effectif des chefs d'exploitation et ne sont que 5,1 % à diriger des entreprises agricoles.

51,7 ans
est l'âge moyen des cheffes d'exploitation ou d'entreprises agricoles (48,5 ans pour les hommes).

10 %
c'est la proportion des femmes à bénéficier du transfert entre époux (soit 0,5 point de moins que l'année dernière).

16,9 %
des exploitations ou des entreprises agricoles sont exploitées exclusivement par des femmes.

La part des femmes est très importante dans l'élevage de chevaux (49,4 %), l'entraînement, dressage, haras, clubs hippiques (49,5 %), l'élevage de gros animaux (46,7 %), l'élevage de petits animaux hors volailles et lapins (37,4 %).

381 800 salariées

L'effectif est en hausse par rapport à 2019 mais en recul depuis 10 ans. Les femmes sont deux fois plus nombreuses à temps partiel que les hommes et leurs rémunérations horaires moyennes sont inférieures de 4,6 %.

39 ans
est l'âge moyen de la catégorie.

36,8 %
des salariés saisonniers sont des femmes en 2020.

81,8 %
des salariées du secteur détiennent un CDD (292 200 contrats de travail en 2020).

38,9 %
des salariées excercent dans la viticulture.

32,7 %
dans les cultures spécialisées.

16 %
dans la polyculture associée à de l'élevage.

Source : Les statistiques de la MSA datées du 8 mars 2022.

> *« J'entends souvent "ohlala ça doit être dur, surtout pour une femme", alors que le genre n'a rien à voir avec ça. Et c'est la charrue qui travaille. »*

Louise et Nina

Les lois de la traction

Louise Drieux, 33 ans, a lancé son activité de travaux par traction animale il y a à peine trois ans, avec sa collègue Nina, 13 ans, 750 kg. La jeune Normande et sa jument de trait bretonne parcourent les vignes, forêts et autres terrains difficiles de France.

Née à Évreux, cavalière dès l'âge de dix ans, Louise grandit entourée d'équidés. Après des études dans le paysage, elle baroude dans une dizaine de pays pendant cinq ans, dont le Chili, où elle découvre le cheval de travail en tant que *cow-girl* dans les plaines patagoniennes. Elle revient sur ses terres natales en 2016 pour finalement ne plus les quitter. Ou presque. Car sa recherche de métier la mène dans plusieurs régions de France pour se former à un travail peu connu, la traction animale.

« À un moment, j'ai eu peur, mais je me suis dit : "T'as envie de faire ça, vas-y, donne-toi les moyens !" Et les gens que j'ai croisés m'ont donné confiance en moi. Il ne faut pas se décourager et continuer à croire en ce qu'on fait. Au départ, je ne pensais pas pouvoir en vivre toute l'année. » De fil en aiguille et en belles rencontres, Louise lance son entreprise de prestation de services les Sabots sur terre. Ils sont environ 500 en France comme elle, à utiliser la traction animale pour des travaux agricoles : débardage en forêt, entretien des vignes, de rivière, labours ou encore restauration d'espaces naturels protégés, le cheval, léger et souple, intervient dans des endroits que les machines ne peuvent pas atteindre, ou avec difficulté, sans engendrer lourdeur et dégâts sur les sols.

« Ce que j'aime, c'est la relation avec l'animal. Travailler du vivant avec du vivant, pour moi, c'est fou. Je cherchais vraiment à avoir du sens dans mon métier et minimiser mon impact sur cette fascinante planète. Aujourd'hui, je suis complètement en phase avec ce que je fais, et la relation que j'ai avec Nina est magique. Quand on est toutes les deux au milieu de la nature, dans un cadre magnifique, ce n'est que du bonheur. » Fleur, une jeune Comtoise à apprivoiser, rejoint le duo en fin d'année 2021. Lancée, Louise doit désormais pérenniser son entreprise. Sabots sur terre n'a pas fini de barouder.

Marie Molinario

© Visual horizon/Sabots sur terre

3 questions à…

Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

Françoise Liébert, haute fonctionnaire en charge de l'égalité des droits femmes-hommes, au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Quel est votre rôle au sein du ministère ?

Je veille à impulser, animer et coordonner la politique du gouvernement. Je propose une feuille de route spécifique pour le ministère, qui concerne sa communauté de travail mais aussi les apprenants de l'enseignement agricole et les agricultrices et femmes du monde agricole. Ce sont des métiers où les préjugés, l'organisation genrée du travail, copiée sur l'organisation familiale, sont très présents et avancent plus lentement que dans les autres catégories socioprofessionnelles.

Nous travaillons notamment à la communication et la pédagogie dès le plus jeune âge, afin de sensibiliser aux valeurs d'égalité et à la déconstruction des stéréotypes sexistes, qui persistent parfois chez les femmes elles-mêmes. Car on peut faire évoluer les droits mais si culturellement, il reste des obstacles, l'égalité réelle ne se mettra pas en œuvre. Depuis une vingtaine d'années, la direction générale de l'enseignement agricole signe une convention interministérielle pour l'égalité filles-garçons dans l'éducation sexistes et sexuelles,. La dernière, portant sur 2019-2024, insiste sur la lutte contre les violences, l'éducation au respect mutuel, la mixité des métiers. Elle prévoit également pour la première fois des indicateurs chiffrés avec des obligations d'amélioration.

En quoi les femmes sont un moteur d'évolution pour le monde agricole ?

L'acquisition d'un vrai statut a été assez tardive. C'est pourtant essentiel, on a besoin d'elles, d'autant plus face au difficile renouvellement des générations et pour contribuer à la souveraineté alimentaire de la France. Les femmes font bouger les métiers qu'elles investissent, les études sociologiques le montrent. Et lorsque leur parole est écoutée, elle est souvent créatrice d'innovations.

En agriculture, leur présence est de plus en plus visible ; elles ouvrent les exploitations sur l'extérieur, concourent à leur modernisation. Ce sont souvent elles qui encouragent les visites à la ferme, l'accueil des écoles, les activités touristiques, la vente en direct… Il y a aussi les conjointes qui travaillent à l'extérieur ou encore celles qui s'installent sans être issues du monde agricole, et qui rapportent plus d'exigences sur les vacances, les horaires de travail… Tout cela fait bouger les choses et évoluer les pratiques.

Quels freins faut-il encore travailler ?

Actuellement, les filles représentent environ 45 % des élèves de l'enseignement agricole, mais il y a de grandes disparités selon les formations : elles sont nombreuses en études supérieures et au sein des filières de services, mais seulement 38 % en production et 24 % en apprentissage. C'est cela qu'on veut faire évoluer, de même que l'insertion professionnelle, car leur taux net d'emploi en sortie d'études est inférieur à celui des garçons, de 5 à 7 % environ, à diplôme égal.

Il faut également insister sur la diffusion de l'information sur les droits existants, car on s'aperçoit que certains sont mal connus, et améliorer l'accès à la formation. Je remarque parfois que les femmes n'osent pas réclamer, qu'elles s'autocensurent. Ce qui veut dire qu'il faut aller vers elles.

Un autre chantier me tient à cœur : augmenter leur place dans la gouvernance des organisations professionnelles. Nous avons travaillé sur un quota de 30 % aux élections dans les chambres d'agriculture, malheureusement ça ne percole pas jusqu'aux hauts niveaux de responsabilité.

C'est important pour que leurs besoins, leurs attentes soient mieux pris en compte. Tant qu'elles ne seront pas plus présentes, les choses ne vont bouger que trop doucement. Mais il y a eu des avancées significatives ces dernières années, et la parole s'est libérée. Je suis optimiste sur leur capacité à avancer.

Propos recueillis par Marie Molinario

© Marie Molinario/Le Bimsa

Nord-Pas de Calais

Le stress est toujours dans le pré

Après plusieurs représentations en 2019 et un arrêt forcé, la tournée du débat théâtral *Le stress est dans le pré,* lancée par la MSA Nord-Pas de Calais, a enfin repris. Objectif : sensibiliser les agriculteurs, les salariés agricoles et leur entourage à la problématique du stress au travail. L'occasion de mettre en avant le travail des sentinelles et de la cellule de prévention de la MSA.

« Tu te réveilles le matin en te demandant ce qui va encore te tomber sur la tête. » Lumbago, appels de la banque, voisins qui se plaignent, accident de travail, événements climatiques… Les sujets de préoccupation ne manquent pas pour les professionnels du monde agricole. Adèle, Félix et les autres personnages de la pièce *Le stress est dans le pré* s'y frottent afin de trouver des solutions.

Plus de 90 personnes sont venues les voir et réfléchir avec eux, ce 31 mars, à Beaumetz-lès-Loges, dans le Pas-de-Calais, à l'invitation de la MSA Nord-Pas de Calais. Mis en scène par la compagnie Entrées de jeu, ce débat théâtral retrace en effet, avec humour, le quotidien d'un couple d'agriculteurs confronté à toutes sortes de situations stressantes dans douze saynètes, correspondant à chaque mois de l'année. Et à tout autant d'aléas liés au métier : de la météo aux tâches administratives en passant par la difficulté de partir en vacances, la transmission et la solitude…

Créée en 2011 par la MSA Côtes Normandes, la pièce, écrite à partir de témoignages, a repris sa tournée depuis janvier 2022 avec trois représentations dans le Nord et deux dans le Pas-de-Calais. *« Ce qui est un peu inquiétant, c'est que ça ne vieillit pas. Onze ans après, on y est toujours,* regrette Sophie Morin, responsable de la cellule de prévention des situations de fragilité de la MSA Nord-Pas de Calais. *Mais j'ai été très agréablement surprise à chaque fois des réactions du public. »*

Après vingt-cinq minutes de spectacle, Isabelle Péry, comédienne et formatrice d'Entrée de jeu, cheffe d'orchestre du soir, interroge la salle : *« Comment éviter de se retrouver comme Adèle et Félix ? »* La deuxième partie de la soirée peut commencer : les spectateurs réagissent, puis rejouent des scènes de leur choix en proposant leurs idées. C'est Aude, fille d'agriculteurs, qui se lance la première sur le délicat sujet des tracasseries de l'administration. Dans le rôle d'Adèle, elle va remettre Félix et sa phobie administrativo-sexiste sur le droit chemin. Dans la salle, Gilles réagit après sa performance : *« Moi je suis tout seul sur l'exploitation, ma femme n'a jamais touché à un papier de sa vie. »* Qu'à cela ne tienne ! Gilles est invité à monter sur les planches pour jouer Marco, le meilleur ami de Félix, qui lui donne des conseils pour s'organiser, s'y mettre dès le matin par exemple. *« La mécanique attendra un peu »,* réplique-t-il à son ami qui trouve une nouvelle excuse.

Si comme Gilles, Aude a su trouver les mots, c'est peut-être parce qu'elle est une sentinelle. Elle fait partie de ce réseau de bénévoles, formés par la MSA, qui participe à la

Une sentinelle, c'est quelqu'un qui va pouvoir repérer une situation et alerter. Il y a des signes : un changement de comportement, des bêtes moins bien soignées, les champs moins entretenus…

—

détection des situations de fragilités sur leur territoire. Tout comme Étienne Laude, agriculteur à Sailly-Lez-Cambrai et administrateur à la MSA Nord-Pas de Calais depuis 2010, venu témoigner : *« Chacun d'entre vous est déjà une sentinelle, à partir du moment où vous vous intéressez aux autres. Ce qui vous manque simplement, c'est une petite formation pour éviter les dérives, savoir exactement ce que vous devez faire et comment réagir. Une sentinelle, c'est quelqu'un qui va pouvoir repérer une situation et alerter. Il y a des signes : un changement de comportement, des bêtes moins bien soignées, les champs moins entretenus… Ce qui est compliqué, c'est de vouloir aller trop loin. On ne peut pas imposer une aide à quelqu'un. »*

Dépositaires d'une information parfois grave, ces vigies peuvent orienter la personne en difficulté vers l'équipe de prévention de la MSA, la plateforme téléphonique Agri'écoute ou encore le numéro national 3114. *« J'ai personnellement vécu le suicide de l'un de mes meilleurs amis début 2021*, continue l'élu MSA. *Cet acte a été un gros coup dur, et a laissé un sentiment de culpabilité. À ce moment-là, j'ai appelé la cellule fragilités de la MSA, qui m'a aidé à déculpabiliser. On ne peut pas sauver tout le monde, et on ne peut pas être une bonne sentinelle si on ne se sent pas bien. »*

Sophie Morin, de son côté, souligne : *« C'est un sujet dont on parle beaucoup en ce moment, et ceux qui ne le connaissent pas peuvent avoir l'image d'une obligation de résultats. Or une sentinelle n'a aucun impératif, ni de moyen, ni de résultat. Certains nous disent : "Je ne préfère pas car si je n'y arrive pas, ça va être trop dur". Nous appuyons bien sûr le fait qu'il n'y a aucune culpabilité à avoir. Pendant leur formation, la notion de prendre soin de soi est très importante. Celle-ci est donnée par des psychiatres, les Dr Grandgenèvre et Notredame du CHU de Lille, qui ont été mandatés d'ailleurs par le gouvernement pour en créer une au niveau national. Il faut être vigilant sur sa propre santé physique et mentale, car être formé ne donne pas un super pouvoir. On peut être absorbé par des choses lourdes à porter. »*

Deux fois par an, la caisse organise également des réunions collectives d'accompagnement afin de faire le point. Entre eux, ils échangent sur leurs connaissances, leur vécu, partagent des astuces, des façons de faire. *« Ça permet de débriefer et de prendre du recul*, ajoute la responsable. *Une sentinelle seule n'en n'est pas une. »*

À Beaumetz-lès-Loges, Jean-Paul s'est lancé pour rejouer une scène s'attaquant à une question majeure : la transmission. *« On a tort de ne pas assez positiver sur notre métier. On a quand même un super métier ; il y a toujours des solutions, il faut donner envie »*, conclut-il.

Dès la fin du spectacle, huit personnes se montrent tout de suite intéressées par le réseau sentinelles, d'autres prennent le temps d'y réfléchir et contactent la cellule quelques jours plus tard. *« C'est une action à tiroirs*, précise Sophie Morin. *Si nous recrutons de nouvelles personnes, c'est bien. Mais l'idée de base reste une sensibilisation sur la question du mal-être. »* La MSA Nord-Pas de Calais a formé 35 sentinelles sur son territoire, dont son président Dominique Vermeulen et dispose déjà d'un réservoir de candidats désireux de suivre la formation. De nombreux organismes professionnels sont notamment en demande de stage collectif pour leurs conseillers agricoles.

« Donner un peu de soleil en s'appuyant sur les autres. » C'est sur cette maxime que se termine une soirée tournée vers la solidarité.

Marie Molinario

Jean-Michel monte sur les tréteaux pour apporter son point de vue et son témoignage d'agriculteur.

© Marie Molinario/Le Bimsa

La cellule de prévention des situations de fragilités

**Les cellules de prévention pluridisciplinaires sont déployées dans les MSA suite au plan national de lutte contre le suicide de 2011. En 2020, la MSA Nord-Pas de Calais franchit un grand pas en avant en ouvrant la sienne à toutes les situations de fragilité, devançant la demande du gouvernement dans le cadre du plan mal-être initié en 2021. Elle cible 3 axes principaux : le suicide, les situations de fragilité (de l'accident au coup dur, en passant par les crises sanitaires, aviaires, climatique et toute épreuve déstabilisante sur le plan familial ou financier) ainsi que l'accès aux droits et aux soins. *« Lorsqu'un cas nous est signalé, on s'en saisit immédiatement,* explique Sophie Morin. *Une concertation est tenue à un ou deux jours près mobilisant le front office, l'action sociale, la santé-sécurité au travail, le contrôle médical et dentaire si besoin, les inspecteurs, les services contentieux, juridiques, recouvrement, cotisations, santé… tous les professionnels de la MSA qui pourraient être amenés à intervenir sur le dossier afin de le prendre en charge de façon coordonnée et globale. On évite ainsi les doublons ou les oublis. On peut aussi contacter nos partenaires Et cela donne une meilleure lisibilité à la personne ou la famille. »*
Contact : cellulefragilites.blf@msa59-62.msa.fr ; 03 21 24 72 68.**

Depuis le 1er avril 2022, Jean-Marie Marx occupe le poste de médiateur de la Mutualité sociale agricole.

© Lou Roy/Le Bimsa

Interview du médiateur, Jean-Marie Marx

Au service de la relation de confiance avec les usagers

Depuis le 1er avril dernier, Jean-Marie Marx, 68 ans, est le nouveau médiateur de la MSA, succédant à Roland Baud, qui prend sa retraite après deux mandats de trois ans à ce poste. Sa mission consiste à gérer au stade amiable les différends entre les assurés et les caisses du réseau. Une fonction de médiation que cet ingénieur général des ponts, des eaux et forêts et haut fonctionnaire évoluant au sein du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire n'aura pas de mal à remplir compte tenu de ses appétences pour les sujets agricoles et sociaux.

Avec cette mission, vous entamez une nouvelle étape dans votre longue et riche carrière ?

La fonction m'intéresse. J'ai accepté de prendre cette mission dans la foulée de ce qu'a fait Roland Baud depuis 2016. Je me suis toujours passionné pour les questions sociales. Depuis trente ans, j'évolue dans la sphère du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion ; je suis intervenu sur tous ces sujets. Et j'ai eu également à traiter des questions agricoles étant ingénieur agronome. J'ai dirigé l'organisme paritaire collecteur agréé des industries alimentaires (Opcalim), en charge de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle des branches professionnelles de la coopération agricole et l'industrie agroalimentaire, regroupé aujourd'hui avec le Fonds d'assurance formation des salariés d'entreprises agricoles (Fafsea) au sein d'Ocapiat [opérateur de compétences, NDLR]. Pour la partie coopération, les entreprises adhérentes et leurs salariés sont affiliés à la MSA ; pour celle des industries, ils relèvent du régime général. Au cours de cette expérience, j'ai eu des contacts avec les professionnels agricoles. Récemment, en tant que membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, j'ai mené avec d'autres confrères plusieurs missions concernant l'agriculture [cf. le rapport sur *Les Nouvelles Formes de travail en agriculture* » sur https://cutt.ly/LGTdfNZ ou celui sur l'*Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture* ici : https://cutt.ly/jGTft8X, NDLR]. Cette double compétence a intéressé la MSA.

Avez-vous déjà été saisi par les assurés ?

Sept cents dossiers sont déjà arrivés depuis le début de l'année. Il faut savoir qu'il y a environ 2 000 saisines du médiateur par an. Je vois bien le type de litiges qui remontent. J'ai examiné le précédent bilan et la substance des saisines. Cela me confirme l'intérêt de la fonction de médiation dans les relations entre les assurés et les institutions du domaine

> ***« Les saisines permettent de comprendre ce que les assurés vivent et aident à formuler des recommandations pour mieux les informer »***

social. Pour de multiples raisons, certains dossiers n'ont pas abouti dans la caisse ou n'ont pas reçu des réponses satisfaisantes pour les assurés. C'est très important pour les ayants droit de disposer d'un tiers de confiance, un peu externe à la MSA, indépendant, auquel ils peuvent recourir pour un nouvel examen de leur dossier. De notre côté, nous essayons de répondre très vite aux recours. Le délai moyen de réponse est d'une dizaine de jours. Nous tentons de ne pas dépasser ces dix jours mais cela dépend aussi des échanges avec les caisses et les assurés. Dans beaucoup de cas, nous confirmons la décision de la caisse. Et le fait que ce soit un tiers extérieur qui apporte cette confirmation est mieux compris et finalement accepté. Parfois nous formulons une proposition différente en essayant d'être attentif à l'équité de traitement de l'ensemble des assurés. Cet avis du médiateur est transmis en même temps à la caisse et à l'assuré. Ensuite il revient à la caisse de prendre la décision finale. Nous ne nous substituons pas à sa prise de décision. Dès lors qu'il y a un avis du médiateur, cela signifie qu'un travail en amont avec la caisse a été effectué pour bien appréhender la situation. Généralement, il n'y a pas de problème. Mais il peut arriver qu'on ne soit pas d'accord avec la position d'une caisse. Dans ce cas-là également, c'est elle qui prend la décision ultime. L'assuré peut alors lancer une procédure judiciaire s'il rejette la réponse. L'intérêt de notre médiation ou de notre intervention vise à éviter des procédures judiciaires, lourdes, longues qui coûtent du temps et de l'énergie. Notre objectif, c'est d'essayer de régler les problèmes sur un mode amiable.

En quoi la médiation est importante pour la MSA ?

Je suis persuadé qu'elle est importante. On le mesure notamment avec le nombre des réclamations. Les demandes explosent. En 2018, on en était à 550. On est passé à 2000 aujourd'hui. Cette forte hausse s'explique par le fait que la fonction de médiation commence à être connue. La seule condition imposée, c'est obtenir d'abord une décision de la commission de recours amiable de sa caisse. Après quoi tout adhérent peut saisir le médiateur par voie postale ou sur sa page Internet : https://bit.ly/39vy04Q [cf. encadré]. Cette procédure me semble assez pédagogique.

Que disent les saisines des assurés ?

Les instructions des dossiers concernent beaucoup la qualité de service, le délai des réponses et de traitement… Les complications peuvent naître par exemple du transfert entre caisses, de la bascule difficile du régime général au régime agricole ou l'inverse. Cela a donc beaucoup trait à la qualité de service et marginalement à des divergences sur l'application du droit qui représentent 20 à 25 % des saisines, mais qui requièrent un examen encore plus approfondi des dossiers. Je crois que nos analyses, de qualité et étayées sont bien perçues par les caisses. Nous avons eu une visioconférence avec nos correspondants en région au moment du départ de Roland Baud. Ils apprécient la précision des réponses juridiques de la médiation à certaines questions au point de s'en servir ensuite.

Justement sur ce point, êtes-vous accompagné ?

Oui, il y a une équipe de quatre personnes, avec notamment Olivier Colin, le responsable de la médiation à la CCMSA. Une personne va être recrutée pour aider à gérer le volume important de saisines non recevables. Nous nous répartissons les dossiers ; ensuite nous délivrons les réponses et avis. C'est moi formellement, en ma qualité de médiateur, qui signe les réponses aux assurés. C'est le médiateur qui s'engage.

Quels conseils essentiels Roland Baud vous a laissés ?

Pendant trois mois, nous nous sommes vus régulièrement : il a eu le temps de me coacher. D'ailleurs je l'en remercie. Il m'a bien expliqué comment cela fonctionnait… Il a insisté sur les aspects pédagogiques, sur les conseils qui peuvent être donnés car que le médiateur rédige un rapport annuel qu'il présente au conseil d'administration puis à l'Assemblée générale de la CCMSA et au Défenseur des droits au niveau national. Ce document comprend des recommandations destinées à améliorer la qualité de services offerts aux assurés ainsi que l'application du droit.

Derrière la fonction de médiateur, il y a l'enjeu de la qualité du service public ?

C'est un point crucial. La médiation y contribue. Souvent les assurés ont des relations compliquées avec les institutions de protections sociales au sens large, pas seulement la MSA. Ils ont l'impression de ne pas être écoutés. Le droit est complexe. Ils n'en saisissent pas toujours toute la profondeur, ce qu'il faut faire et à quel moment. Les saisines permettent de comprendre ce qu'ils vivent et aident à formuler des avis pour mieux les informer. On voit bien ce qui remonte et ce qui ne va pas. Quand certains sujets sont récurrents, cela indique qu'il y a des choses à améliorer dans la relation avec les adhérents. Pour nous, c'est primordial. C'est pour ça que les liens avec toutes les caisses est importante. Tout cela contribue à améliorer le service dû aux usagers, à mieux les écouter et les accompagner. Il faut qu'ils aient le sentiment d'être entendus.

Propos recueillis par Fatima Souab

Demande de médiation, mode d'emploi

Pour solliciter le médiateur, vous pouvez le faire directement en ligne sur https://cutt.ly/0GTDz6w via un formulaire à remplir ou par lettre simple à envoyer à l'adresse : Monsieur le Médiateur de la MSA, 19, rue de Paris CS 50070, 93013 Bobigny. Pour que la demande soit recevable, des conditions devront être remplies. D'abord il faut déposer une réclamation auprès de la commission de recours amiable de sa caisse MSA, chargée de statuer sur les recours des assurés et des entreprises agricoles portant sur l'application de la protection sociale en matière de prestations ou de cotisations. Ce n'est qu'après sa réponse que la procédure de la saisine du médiateur peut être enclenchée. Dans la demande transmise au médiateur, doit figurer la copie de cette réponse.

Pachamama est une ferme ouverte dans tous les sens du terme. *« Nous accueillons des stagiaires, des groupes, nous aimons communiquer sur notre travail et sur notre réalité. Les valeurs de transmission sont importantes pour nous »*, , explique Catherine Cesbron, agricultrice à Dénezé-sous-Doué.

© Alexandre Roger/Le Bimsa

Maine-et-Loire

Rando paysanne

Donner au grand public l'occasion d'allier randonnée et découverte de producteurs locaux est la proposition faite ce printemps par les élus MSA du comité de Doué – Saumur. Direction Dénezé-sous-Doué pour découvrir une campagne riche de paysans passionnés et passionnants.

Que la campagne du Maine-et-Loire est belle ! Une beauté naturelle mais aussi un cadre harmonieux patiemment façonné grâce à la sueur des agriculteurs angevins. Qui sont ces architectes du paysage qui font de la France l'un des pays du monde les plus admirés pour la diversité de ses panoramas, de son agriculture et de sa gastronomie ? Qui sont ces hommes et ces femmes qui nous nourrissent ?

Début de réponse le 2 avril. À 8 h 45, par un froid d'hiver et un soleil de printemps, ils sont une cinquantaine de curieux à enfiler leurs godillots pour un parcours de 9 km à travers les champs, en piétinant au passage pas mal de préjugés sur le monde agricole. Au programme : marche et visites d'exploitations, et surtout de belles rencontres d'agriculteurs qui ont leur terre attachée au cœur.

C'est au groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) Pachamama que la petite troupe composée de curieux s'est donné rendez-vous. La ferme a été baptisée du nom de la "mère Terre" dans la culture inca. Les 10 000 km qui séparent cette commune du Machu Picchu, la montagne sacrée du Pérou, ne provoquent aucun choc culturel. La Pachamama, la *« Terre mère »* en quechua, l'une des langues officielles du pays, est considérée comme la protectrice de tous les êtres vivants, animaux et végétaux, mais également de la technologie. Un nom qui va comme un gant à cette ferme qui allie à la fois respect de la terre et des hommes, mais aussi utilisation de techniques derniers cris.

Les associés Catherine Cesbron, Yanis Irhir, Damien Vivier et la petite dernière Mathilde Godicheau, intégrée le 1er avril, sont des agriculteurs boulangers qui cultivent en bio et transforment sur place, de la graine jusqu'au pain. Âgés de 28 à 48 ans, ils ont en commun d'avoir tous eu une autre vie professionnelle riche, en France ou à l'étranger, notamment en Amérique du Sud. Ces ingénieurs aéronautiques, agronomes ou ergothérapeutes de formation, devenus des paysans adeptes de la ferme ouverte, accueillent ce jour-là un groupe gourmand de réponses parfois très techniques mais aussi de produits authentiques.

« Je suis du coin mais je ne les connaissais pas du tout et je n'aurais jamais pensé qu'il y avait une ferme-boulangerie implantée ici », s'étonne une marcheuse, en

engloutissant une tranche de pain aux graines. *« Nous sommes attachés à une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement,* informe Yanis Irhir. *Nous tenons aussi à pratiquer une activité qui nous permette de vivre décemment. Au-delà du plaisir immense d'être paysan et de tout ce qu'on peut y trouver de gratifiant, notre objectif professionnel est de travailler moins tout en dégageant un revenu décent. »* Les quatre associés, qui ont pris la suite de Philippe Thomas, jeune retraité et président du comité local de la MSA, sont en train de réussir leur pari. Ils travaillent 4 jours et demi par semaine depuis cet hiver et s'octroient six semaines de vacances depuis cette année.

Des débats s'improvisent

« Notre modèle est alternatif mais également réplicable, il n'est pas utopique, insiste Yanis Irhir. *Nous pratiquons une agriculture hyper technique et moderne. Regarder la transformation et la vente directe comme un modèle hippie pratiqué par des néoruraux qui vivotent, pour finir par se casser la gueule au bout de quelques années serait une erreur. Les agriculteurs conventionnels ont l'impression que l'on ne produit pas quand on ne fait pas de la grande quantitée pour inonder les marchés mais nous prouvons qu'il y a de la place pour que ce modèle se développe en faveur du bien-être des agriculteurs. »*

Les questions s'enchaînent auprès des hôtes et des débats s'improvisent aussi entre randonneurs. *« Je me suis inscrite par curiosité mais aussi pour soutenir nos paysans,* explique Marie, ancienne Parisienne, employée de banque à la retraite emmitouflée dans sa doudoune. *Ils sont malmenés et accusés de tout et n'importe quoi. Il faut faire plus attention à eux car ils sont indispensables à notre santé. Je suis attentive à ce que je consomme mais il faut arrêter d'opposer pratiques bio et conventionnelle. On voit avec la conjoncture en Ukraine que l'on va aussi avoir besoin d'elle pour faire face et nourrir la planète. »* De discussion en discussion, le programme de la journée s'étoffe, à l'image des échanges entre participants qui parlent de géopolitique en godasses de marche. Il n'est même pas encore dix heures du matin, ça promet.

« On nous explique qu'il va falloir remettre des jachères en culture pour compenser l'absence du blé ukrainien sur les marchés alors qu'il se sème au mois de novembre, que les semences se commandent six mois à l'avance et que les engrais sont indisponibles à cause des pénurie. Donc, pour cette année, c'est foutu », lâche une autre randonneuse. Nicole est agricultrice à la retraite. *« C'est important pour nous de rassurer les gens. Je confirme que nous sommes mal vus,* poursuit-elle. *Dès qu'on sort le "pulvé", des gens se permettent de nous prendre en photo. C'est un comportement nouveau, qui pèse sur notre moral. »* Une méconnaissance du monde agricole qui se transforme parfois en mise en accusation, voire en agribashing, et qui a poussé les organisateurs de la journée à tenter de réconcilier deux mondes qui s'ignorent parfois.

« Les élus du comité de Doué – Saumur voulaient travailler sur la meilleure façon de faire connaître milieu agricole aux urbains. Pour bien vivre ensemble, il faut se parler, donner l'occasion aux agriculteurs de montrer ce qu'ils font, explique Audrey Guichet, travailleuse sociale à la MSA Maine-et-Loire, en charge notamment du développement du milieu rural mais aussi de l'accompagnement des élus dans la mise en place d'actions de sensibilisation auprès du monde agricole et du grand public. *Devant le succès, nous renouvelons chaque année l'opération depuis cinq ans. Lors des précédentes éditions, les randonneurs ont visité une cave de Saumur, l'école du Cadre noir, un spécialiste de balnéothérapie pour chevaux mais aussi des éleveurs de chèvres ou de cochons, des producteurs de truffes, de champignons ou des élevages bovins céréales plus classiques. Le Maine-et-Loire a la chance de posséder une agriculture riche et diversifiée qui facilite l'organisation de nos parcours. »*

Après 4 km de marche, le groupe entame sa deuxième visite. *« Quand on est arrivé en 1986, on n'avait pas de maison, pas de terre et pas de client donc les débuts ont été un peu compliqués »,* se souvient Jean-Luc Forest, fier du chemin parcouru avec sa femme Isabelle. C'est dans un hangar entièrement recouvert de panneaux solaires qu'ils reçoivent le groupe enthousiaste à l'idée de rencontrer ce couple plein d'énergie.

Ces producteurs biologiques d'arbres fruitiers, d'ornement et de rosiers sont producteurs exclusifs de l'arbrisseau épineux Gérard Depardieu. Celui-ci sera bientôt rejoint par d'autres stars françaises qui fleuriront dans leurs serres. *« Quand on a commencé la culture biologique, on nous disait que c'était une mode et qu'elle passerait comme les autres,* se souvient le pépiniériste. *Mais nos clients sont fidèles et nous disent qu'ils s'aperçoivent que leur plante qui a été cultivée en bio a plus de résistance aux maladies que la même qui a poussé en conventionnel. »*

« Avec la communication des autorités de santé sur le bien manger, la téléréalité sur la cuisine, les gens veulent savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette d'autant qu'ils ont retrouvé le chemin de la cuisine lors des différents confinements. Qu'y a-t-il de plus naturel que de consommer un fruit mûri à point, cueilli sur un arbre de son jardin, plutôt que des produits transformés qui contiennent des acidifiants, des colorants, des conservateurs, des sucres cachés et des exhausteurs de goût qui rendent les gens malades ? », interroge Isabelle Forest. Poussés par leur fils Valentin, professeur d'horticulture qui les a rejoints dans l'aventure il y a sept ans, ils expédient dorénavant leurs abricotiers, pêchers, pommiers, poiriers, kakis, figuiers, cassissiers, groseilliers et framboisiers dans tout le pays grâce à leur site Internet.

« Les ventes en ligne ont augmenté de 300 % en quatre ans, se félicite Jean-Luc Forest. *Nous sommes maintenant le 2e ou 3e plus important site fruitier de France. Notre avantage comparatif est que nous sommes aussi producteurs alors que les autres ne font qu'acheter et revendre des arbres. Au total, 100 % de notre production a poussé sur nos terres du Maine-et-Loire. On a livré cette année 3 200 colis en plein hiver. »*

La journée s'est achevée par l'intervention d'un membre de l'association angevine des arbres pour la vie, née en pleine crise du Covid. Les bénévoles qui l'animent ont déjà planté 3,3 km de haies. Ils organisent des actions collectives de plantation et d'entretien d'arbres, de haies bocagères et de forêts pour maintenir la biodiversité aux abords des champs. Peut-être une occasion de faire fonctionner ses bras après les 9 km à pied effectués par nos promeneurs du jour ?

Alexandre Roger

Charte des solidarités

Un jour tu vieilliras… Toi-même !

© Capture écran d'*Un jour, tu vieilliras*, film d'Édouard Carrion

Alors qu'une loi grand âge et autonomie se fait sérieusement désirer, la MSA poursuit son travail de lutte contre l'isolement des aînés avec une méthodologie de développement social local qui prouve son efficacité. Dans la région de Vitré, en Ille-et-Vilaine, une nouvelle charte dédiée est déployée, portée par l'expertise de la MSA Portes de Bretagne.

C'est pas gnangnan, ça ne verse pas dans le pathos. Les acteurs jouent un peu comme ceux du cinéaste Éric Rohmer… mais on s'y fait et on adhère ! *Un jour, tu vieilliras…* est un film d'Édouard Carrion. Une commande du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Orléans sur la prévention de l'isolement des personnes âgées en milieu urbain, tournée avec des comédiens amateurs du cru. Le réalisateur réussit la gageure de fournir un opus sensible et juste sur un sujet qui, à l'origine, ne le tente pas et qu'il ne connaît pas.

En rencontrant des aînés et des acteurs sociaux pour boutiquer son scénario, il parvient à faire volte-face et à s'emparer des enjeux d'une responsabilité collective quant au vieillissement de la population. À l'instar du personnage de son film, Jean-Daniel, ingénieur à qui sa boîte propose, à un an du départ à la retraite, un mécénat de compétences dans une structure d'aide à domicile. Sidération, sentiment de mise au rebut, découverte d'un monde étranger, gêne… Jean-Daniel bascule dans l'apprentissage de la vieillesse et de la solidarité.

Le mardi 26 avril, le cinéma Aurore de Vitré a proposé une projection de ce long métrage qui fricote avec le documentaire. L'événement intervient en plein prélude, celui de la charte territoriale des solidarités avec les aînés « Vieillir actif et entouré au Pays de Vitré – Portes de Bretagne ». Elle est signée en octobre 2021 par le CCAS de Vitré, gestionnaire du centre local d'information et de coordination (Clic) des Portes de Bretagne, le Clic de la Roche-aux-Fées et la MSA.

Au préalable, un diagnostic a été mené sur le territoire d'intervention des deux Clic. *« Une stagiaire, Cécilia Vasseur, étudiante en master 1 économie sociale et solidaire de l'université Rennes 2, l'a réalisé,* raconte Marie-Andrée Richard, chargée d'études au service action sanitaire et sociale de la MSA Portes de Bretagne. *Elle rencontre quelque soixante-dix acteurs, parmi lesquels des élus locaux, des professionnels, des responsables associatifs et des seniors. Le document intègre des statistiques et des données qualitatives. Il recense les usages, les difficultés et les besoins rencontrés sur le territoire et des pistes de solutions proposées par les personnes interviewées. »* Les échanges ont porté sur six thématiques : le numérique, la mobilité, l'habitat, les aidants, l'accès aux soins et l'isolement.

Pour des raisons locales, le comité de pilotage de la charte décide de privilégier quatre axes de travail : le numérique, la mobilité, l'habitat et l'isolement. Quatre groupes de travail idoines sont créés. Ils planchent sur un plan d'actions.

À l'issue de la projection, le débat est lancé. *« Il faut bien distinguer l'isolement social du sentiment de solitude »,* rappelle Pierre-Yves Malo, psychologue du service de médecine gériatrique du CHU de Rennes. Les petits frères des pauvres proposent deux définitions (cf. petitsfreresdespauvres.fr/espace-presse) : l'isolement social s'installe quand la personne est en situation de souffrance et de danger. La solitude désigne *« l'état de quelqu'un momentanément ou habituellement seul » (Le Larousse)* et elle est parfois choisie. Elle n'est pas forcément génératrice de malheur ou de souffrance. Pour certains, elle permet de se recentrer sur soi, de réfléchir ou de méditer. Ainsi, le sentiment de solitude renvoie au ressenti des personnes. On peut se sentir seul et abandonné alors qu'on a de la famille et inversement, ne pas avoir de proches et pourtant, ne pas en souffrir.

Pour que les habitants s'approprient la charte, cinq réunions de lancement se tiennent sur les bassins de vie du territoire dans la foulée de sa signature. Elles visent à partager le diagnostic, à informer sur le déploiement de la démarche et à mobiliser les autochtones sur sa mise en œuvre, en leur proposant de rejoindre les groupes de travail thématiques, coanimés par les centres locaux d'information et de coordination et la MSA Portes de Bretagne. Ils se tiennent de nouveau pour compléter l'état des lieux et traduire les manques identifiés en actions concrètes.

Franck Rozé

C'est bon à savoir

Les chartes territoriales des solidarités avec les aînés s'inscrivent dans la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 conclue entre l'État et la MSA. Elles ont pour vocation de lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour et avec les retraités sur les territoires ruraux.

Le chef Thierry Marx coparraine avec Guillaume Gomez, cuisinier du palais de l'Élysée, l'édition 2022 de cette fête du monde agricole.

© Michael Adelo

Journées nationales de l'agriculture 2022

Message d'amour aux paysans

Avec près de 1 000 sites engagés et plus de 100 000 visiteurs, la première édition des Journées nationales de l'agriculture (JNA) s'est imposée dans le cœur du grand public dès son lancement. L'édition 2022, organisée du 17 au 19 juin sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et soutenue par la MSA, s'annonce encore plus ambitieuse.

Une distillerie en Moselle, une ferme pédagogique dans les Bouches-du-Rhône, un pisciculteur en Île-de-France, une exploitation spécialisée dans la fabrication de caramel dans la Manche, un fabricant de matériel agricole dans le Nord, un producteur de biogaz en Ille-et-Vilaine, d'huile d'olive dans l'Hérault, de lait d'ânesse bio dans le Val-de-Marne, d'escargots dans le Haut-Rhin, d'ail dans le Gers, un élevage de belles rousses dans le Loiret ou encore un lycée agricole en Côte-d'Or… Du 17 au 19 juin, le monde agricole français au sens large ouvre grandes ses portes pour ces deuxième journées nationales de l'agriculture. Un événement en passe de devenir une sorte de 14 Juillet de l'agriculture. Une fête où tout un peuple célèbre les femmes et les hommes qui le nourrissent. L'occasion aussi pour des milliers de curieux de découvrir des pépites proches de chez eux tout en offrant l'opportunité à tous les professionnels du secteur de faire valoir la qualité de leur production. Au programme : rencontres, démonstrations, dégustations et ventes directes de produits, expositions, visites guidées, ateliers pédagogiques, pique-niques chez les vignerons, tables rondes et discussions autour des enjeux de l'agriculture de demain reflétant ainsi la diversité des activités. La journée du vendredi sera plus particulièrement dédiée à l'accueil de scolaires et le week-end, au grand public.

Soutenue et portée par de nombreux mécènes et partenaires, cette célébration de l'agriculture est organisée par #agridemain, une association qui a pour objectif de témoigner de ses réalités et de ses atouts, et par Make.org Foundation, un fonds de dotation qui a pour mission de mobiliser et coordonner la société civile – citoyens, associations et entreprises – dans le but d'améliorer la société, en complément de l'action publique. Elle s'inscrit dans le cadre de l'année de la gastronomie, lancée depuis le 27 septembre dernier. *« Le message que l'on veut faire passer aux agriculteurs lors de ces trois jours est qu'on compte sur eux et qu'ils font partie intégrante de nos vies,* explique le chef doublement étoilé Thierry Marx, l'un des deux parrains de l'édition. *L'alimentation est un combat au quotidien. C'est pour cela qu'on l'aime et qu'on soutient les agriculteurs dans leurs efforts pour que l'on bénéficie tous de produits de qualité. »*

« Si la gastronomie était une équipe de France, notre agriculture en serait la capitaine parce que, sans tous ces producteurs ni tous ces agriculteurs, pas de cuisine française », avance le talentueux chef de l'Élysée, Guillaume Gomez, l'autre parrain de la manifestation, en donnant rendez-vous au grand public dans les exploitations et les marchés de France.

Les objectifs des organisateurs ? Valoriser la richesse et la qualité de la production agricole, échanger avec les professionnels du secteur, et éveiller les consciences face aux enjeux actuels du monde agricole.

Alexandre Roger

Sur le web

Retrouvez l'ensemble des initiatives locales ainsi qu'une carte interactive sur : journeesagriculture.fr

© Franck Belondie/CCMSA Image

Protection sociale agricole

Contingent et prestations

La population agricole active est de 1,2 million au 1er janvier 2021, composée de 455 144 non-salariés (chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, collaborateurs et aides familiaux) et 782 624 salariés. Pour le régime de sécurité sociale des agriculteurs, cela représente aujourd'hui 5,3 millions de ressortissants.

Les effectifs agricoles selon leur statut et/ou leur secteur d'activité

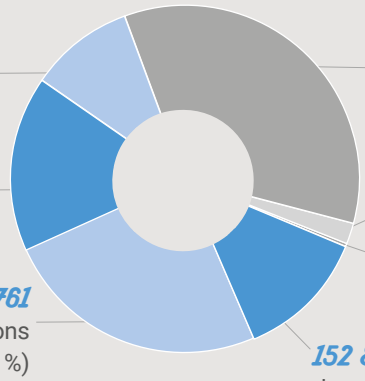

Total : *1 237 768* **actifs**

26,9 milliards d'euros de prestations sociales versées (– 4,1 %)

Plus de 3,1 millions de personnes protégées en maladie : *606 002* (19,3 %) ayants droit et *2 536 254* (80,7 %) ouvrants droit

3,5 millions d'avantages de retraite versés (– 2,7 % en un an)

Plus de 3,2 millions de personnes couvertes en action sanitaire et sociale (1,9 million au régime des salariés et 1,3 million à celui des non-salariés)

420 000 foyers bénéficiaires de prestations familiales, de logement, de solidarité et/ou liées au handicap

2,2 millions de personnes couvertes au titre des accidents du travail et maladies professionnelles : plus de 1,7 million de salariés, d'apprentis et d'élèves des établissements d'enseignement agricole (+ 1,0 %) et plus de 500 000 non-salariés.

Source : statistiques.msa.fr

l'Assurance Maladie

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

msa
santé
famille
retraite
services

Partez à la conquête d'un nouvel espace pour votre santé.

Pour enregistrer vos informations santé et faciliter votre suivi médical, rendez-vous dès maintenant sur **monespacesante.fr**

MON ESPACE SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.

MON DOSSIER MÉDICAL. MA MESSAGERIE SANTÉ.